

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie

Option : sociologie du travail et des ressources humaines

Thème

**L'acte entrepreneurial entre l'influence des liens
sociaux et les politiques d'aide**

**Cas : Les entrepreneurs créateurs dans le
cadre de l'ANSEJ de Bejaia**

Réalisé par :

FERSAOUI Azzedine

HAMLAT Abderrahmane

Encadré par :

M^r. NEGROUCHE Hamid

Année Universitaire :

2013-2014

Remerciements

Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et la volonté nécessaires pour la réalisation de ce modeste travail.

A cet effet nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre promoteur monsieur NEGRROUCHE Hamid pour les consignes et la grande volonté qu'il n'a pas cessé de nous témoigner pendant toute la période de la réalisation de notre travail et on tient à remercier tous nos enseignants pour les efforts qu'ils ont fourni pour nous aider, surtout monsieur MATI Ali.

Nous tenons également à remercier tous les entrepreneurs de la wilaya de Bejaia pour toutes les informations qu'ils nous ont délivré, ainsi que pour le temps qu'ils nous ont consacré pour nous orienter et afin d'avancer dans notre recherche.

On remercie l'ensemble des personnes qui nous ont aidé de près ou de loin pour avoir accès à notre terrain surtout le personnel de l'ANSEJ de Bejaia.

dédicaces

Je dédie ce modeste travail : à mes très chers parents qui ont attendu depuis longtemps me voir réussi dans mes études , je pris dieu de les protéger.

A mon grand père à qui je souhaite une longue vie et beaucoup de santé ,à ma grande mère à qui je souhaite aussi une longue vie avec nous .

A mes frères :Fateh ,Mourad et Nabil je les souhaite toute la réussite dans leur vie

A mes deux chères sœurs :Nachida et Soraya

Sans oublier mes cousins , cousines et à toute la famille FERSAOUI.

A tous mes amis :Sofiane,karim, Mouh, Ouchene,Mourad et les amis de de la chambre de B210 et à mon copain de chambre Yahia.

A mon ami et associé pour la réalisation de ce mémoire Abderrahmane.

Azzedine

dedicaces

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents qui ont attendu et espéré ma réussite, Je leur témoigne mon respect, ma profonde gratitude et beaucoup de reconnaissance pour tous ce qu'ils ont fait pour moi et à qui je ne rendrais jamais assez.

A ma très chers MAMAN

A mes sœurs : Hakima, Zahra, Taous

A mes frères : Abdellah, Nourdinne

A Azzedine qui était un grande aide pour moi durant tout notre année d'étude

A mes amis (es) : , Lynda, Belkacem, Youyou, Abderrezak, Nadjib, Nadir, Fatiha, Samira.

Et à toutes personnes que je connais.

Abderrahmane.

Liste des abréviations :

Abréviation	Signification
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi de Jeune
ANGEM	Agence Nationale de Gestion de Microcrédit
ANDI	Agence Nationale du Développement de l'Investissement
APSI	Agence de Promotion de Soutien à l'Investissement
CASNOS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale des Non Salariés
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNAS	Caisse Nationale des Assurance Sociales
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
ESIL	Emplois Salariés d'Initiatives Locales
IAIG	Indemnité d'Activité d'Intérêt Général
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
SARL	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
SNC	Société au Nom Collectif
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnelle
TPE	Très Petite Entreprise
TUP HIMO	Travaux d'Utilités Publiques à Haute Intensité de Main d'Oeuvre

La liste des tableaux :

Numéro	Le titre du tableau	pages
01	La répartition des enquêtés selon l'âge	61
02	La répartition des enquêtés selon le genre	61
03	La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	62
04	La répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	63
05	La répartition des enquêtés selon leur situation avant la création	64
06	La répartition des enquêtés selon la situation professionnelle du père	67
07	La répartition des enquêtés selon l'idée de création	68
08	La répartition des enquêtés selon les personnes avec qui abordaient des sujets sur l'activité entrepreneuriale	70
09	La répartition des enquêtés selon les raisons de création	71
10	La répartition des enquêtés selon les conseils reçus	72
11	La répartition des enquêtés selon les objectifs lors de la création	73
12	La répartition des enquêtés selon la résolution des difficultés	75
13	La répartition des enquêtés selon les personnes ayant contribué au processus de création	76
14	La répartition des enquêtés selon la connaissance du dispositif de l'ANSEJ avant de s'engager dans la création d'entreprise	78
15	Les raisons qui ont poussées les entrepreneurs à choisir l'ANSEJ	79
16	La répartition des enquêtés selon le choix du secteur d'activité	80
17	La répartition des enquêtés selon l'étude du projet auprès de l'ANSEJ	81
18	L'influence de l'existence du dispositif de l'ANSEJ dans la création de l'entreprise	82
19	La répartition des enquêtés selon leurs attitudes à l'égard de l'ANSEJ	83

Sommaire

Introduction

Première partie : le cadre méthodologique de l'étude.

Section n° 1 : la détermination du sujet d'étude

1- Les raisons de choix du thème	05
2- Les objectifs de la recherche	05
3- La problématique	07
4- Les hypothèses formulées	10
5- La définition des concepts clés	11
6- L'approche théorique	15

Section n° 2 : la méthode et les techniques de collecte des données

1- La pré-enquête	19
2- Les résultats de la pré-enquête	20
3- La méthode adoptée	21
4- Les techniques utilisées.....	22
4.1 L'observation	23
4.2 L'entretien	23
5- L'échantillonnage et la construction de la population d'étude.....	24
6- L'enquête	25
7- Les obstacles rencontrés	26

La deuxième partie : La cadre théorique de l'étude

Section n° 1 : l'entrepreneuriat phénomène économique et sociale

1- Définition de l'entrepreneuriat.....	28
2- Qui est l'entrepreneur ?.....	28
2-1 Le rôle socio-économique de l'entrepreneur	29
2-2 L'entrepreneur autant qu'acteur organisateur.....	29

3-	Les traits de caractères chez les entrepreneurs	30
4-	L'environnement personnel de l'entrepreneur.....	31
4-1	L'importance de la famille.....	32
4-2	L'importance des relations amicales	32
4-3	L'importance des autres relations.....	33
5-	Le réseau social de l'entrepreneur	33
5-1	Le réseau de soutien.....	33
5-2	Le réseau de mobilisation	34

Section n°2 : la dynamique entrepreneuriale en Algérie

1-	Définition de l'entreprise	36
2-	Définition de la PME/PMI selon la loi Algérienne	36
3-	Les formes juridiques des entreprises.....	38
4-	Les caractéristiques des PME Algérienne	42
5-	Genèse et développement des PME en Algérie	43
5-1	La période 1962-1982.....	43
5-2	La période1982-1988.....	44
5-3	A partir de 1988	45

Section n03 : le marché du travail en Algérie

1-	Les principales caractéristiques du marché du travail en Algérie	47
2-	Les différents dispositifs de soutien à l'emploi	49
2-1	Les politiques actives de l'emploi	49
2-1-1	Les emplois salariés d'initiatives locales (ESIL)	50
2-1-2	L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG).....	51
2-1-3	Les travaux d'utilités publiques à haute intensité de main d'œuvre(TUP HIMO)	51

2-1-4 Le contrat de pré-emploi (CPE)	51
2-2 Incitation de la création de l'activité par les chômeurs	52
2-2-1 Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes(ANSEJ).....	52
2-2-2 Le dispositif de la caisse nationale d'assurance Chômage.....	53
2-2-3 L'agence nationale pour la gestion du micro-crédit (ANGEM)	53

La troisième partie : le cadre pratique de l'étude

Section n°1 : présentation et analyse des données de la première hypothèse

1- L'agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes	56
1-1 Présentation de l'agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes	56
1-2 Les caractéristiques de l'ANSEJ	56
1-3 Les missions de l'ANSEJ	57
2- Présentation des entreprises des entrepreneurs interrogés.....	58
3- Présentation et analyse des données socioprofessionnelles des enquêtés et de la première hypothèse	61

Section n°2:présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse

1- Présentation des données de la deuxième hypothèse.....	78
2- Analyse des données de la deuxième hypothèse.....	78
3- Résultats et analyse des données des deux hypothèses.....	85

- **La conclusion**
- **La liste bibliographique**
- **Les annexes**

Introduction

Introduction

Phénomène économique et social, l'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour plusieurs pays, vue sa contribution dans la création d'emploi et du renouvellement du tissu économique.

L'entrepreneuriat, notamment la création d'entreprise, est un moyen de développement économique qui permet en plus de la réalisation de la valeur ajoutée et l'amélioration de la croissance économique nationale, de lutter contre le chômage et ses effets sur la société.

Au cours des années 80 la création de nouvelles entreprises est apparue comme le principal levier de redressement économique en Algérie, cela suite à la suppression du monopole de l'Etat dans l'activité économique.

Cependant, l'activité entrepreneuriale a pris son essor suite à la réduction de rôle de l'Etat dans l'activité économique, et la libéralisation des initiatives privées à la création d'entreprises. Les autorités publiques ont mis en place des organes et dispositifs nationaux destinés à promouvoir l'initiative individuelle et stimuler l'activité entrepreneuriale, ce qui a permis une évolution importante du nombre des PME, entre 2001 et 2010, leurs nombres a été multiplié par plus de deux (02).

Créée en 1997, l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), est considérée comme la structure la plus mature dans les réseaux d'accompagnement à la création des petites entreprises (PE), elle a permis, depuis mars 1997 jusqu'à 2006, la création de 71638 entreprises à l'échelle nationale. Jusqu'à l'année 2012 : 3155 entreprises ont été créées dans la wilaya de Bejaia¹.

¹ <http://algerie.wordpress.com/category/ansej/> , le :24/12/2013 à 15h :22

En effet, depuis le lancement du dispositif de l'ANSEJ, le taux de la création d'entreprises n'a cessé d'augmenter, notamment dans la wilaya de Bejaia; c'est ce que nous a attiré pour mener une recherche auprès des jeunes créateurs au sein de cette dernière, afin de dévoiler l'influence de l'entourage social sur la création d'entreprise chez les jeunes, ainsi que l'impact du dispositif d'aide de l'ANSEJ sur l'émergence de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Pour cela on a réparti notre travail comme suit :

La première partie porte sur le cadre méthodologique de l'étude qui contient deux sections :

La première section, intitulée « la détermination de sujet d'étude », comporte : les raisons de choix du thème, les objectifs de la recherche puis on a présenté la problématique de recherche pour laquelle on a proposé deux (02) hypothèses, puis on a procédé à la définition des notions et concepts clés et en dernier lieu on a présenté les approches théoriques adoptées.

La deuxième section, qui est la méthode et les techniques de collecte de données porte sur : la pré-enquête, les résultats de la pré-enquête, la méthode adoptée et les techniques utilisées lors de l'enquête, ensuite on a expliqué l'échantillonnage et la construction de la population d'étude, en dernier on a fini par l'enquête et les obstacles rencontrés.

Quant à la deuxième partie, « le cadre théorique de l'étude », contient trois (03) sections :

La première section « L'entrepreneuriat phénomène économique et social » ; aborde des généralités sur l'entrepreneuriat à savoir : La définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur , le rôle socio-économique de l'entrepreneur puis on a présenté l'environnement personnel et le réseau social de l'entrepreneur.

Dans la deuxième section on a évoqué « la dynamique entrepreneuriale en Algérie », qui contient des définitions de l'entreprise, puis une définition de la PME/PMI selon la loi Algérienne et leur statut juridique, en troisième lieu les caractéristiques des PME Algérienne et en dernier lieu, on a exposé la genèse et le développement des PME en Algérie ,de 1962 jusqu'à nos jours.

En suite on a présenté dans la troisième section :« le marché du travail en Algérie » à savoir ; les principales caractéristiques du marché du travail en Algérie et les différents dispositifs de soutien à l'emploi.

La troisième partie « le cadre pratique de l'étude », qui comporte deux sections :

La première section « présentation et analyse des données de la première hypothèse. » contient : La présentation de l'organisme de l'ANSEJ et les entrepreneurs interrogés, présentation des données de la première hypothèse, en dernier on a analysé les données de la première hypothèse.

La deuxième section « présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse » : porte sur : la présentation données de la deuxième hypothèse, analyse des données de la deuxième hypothèse, résultats et analyse des données des deux hypothèses.

En dernier lieu, on a achevé notre travail de recherche par une conclusion, une liste bibliographique et par les annexes.

**Première partie : le
cadre
méthodologique de
l'étude.**

1. Les raisons du choix de thème

Notre étude est centrée sur la création d'entreprise ; qui est une activité qui consiste à rassembler divers facteurs de productions pour en produire des biens et services destinés à la consommation en contre partie d'une plus-value et plus précisément on s'intéresse aux facteurs influençant la création d'entreprises(entrepreneuriat) chez les jeunes (jeunes créateurs dans le cadre de l'ANSEJ) dans la wilaya de Bejaïa.

Notre thème s'intitule « l'acte entrepreneurial: entre l'influence des liens sociaux et les politiques d'aide ; Cas des entrepreneurs créateurs dans le cadre de l'ANSEJ de Bejaia. », ce choix s'est fait pour les raisons suivantes :

- ❖ L'importance du thème par rapport à la sociologie, puisque la création d'entreprise est l'une des questions les plus importantes en sociologie de l'entreprise, car il s'agit d'un phénomène organisationnel.
- ❖ C'est un sujet récent qui nous intéresse, en plus il correspond à notre spécialité « organisation du travail et ressources humaines », donc il fait partie de nos préoccupations.
- ❖ Le ressort de plusieurs dispositifs d'aide et de soutien à la création d'entreprise, la montée rapide du nombre d'entreprises créées animent le questionnement, si les jeunes de la wilaya de Bejaïa créent leurs entreprises suite à la présence de ces dispositifs.
- ❖ Savoir si les jeunes de Bejaïa ont une culture entrepreneuriale (le désir d'entreprendre) et un esprit de créativité.
- ❖ Savoir en quoi une politique d'aide à la création d'entreprise peut favoriser l'émergence et le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

2. Les objectifs de la recherche

Chaque sujet d'une recherche scientifique a des buts bien précis ; donc à travers notre étude, nous essayerons d'atteindre un certain nombre d'objectifs à savoir :

- ❖ Montrer les motivations des ces jeunes à l'acte d'entreprendre.
- ❖ Connaitre l'influence de l'environnement social (l'influence des liens sociaux), sur la prise de décision des jeunes à l'égard de l'entrepreneuriat.
- ❖ Faire apparaitre les difficultés et les obstacles que rencontrent les jeunes créateurs et porteurs de projets lors de créations de leurs micro-entreprises.
- ❖ Connaitre l'impact du dispositif de l'ANSEJ sur l'action d'entreprendre des jeunes de la wilaya de Bejaïa, en d'autre terme, connaitre le rôle que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise peuvent jouer pour favoriser ou inhiber l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

3. la problématique

Dans les pays adoptant le système économique libéral, l'entrepreneuriat est considéré comme un facteur névralgique dans la société, dû à sa contribution au développement de tissu économique et social des pays (augmentation de la production, la résorption du chômage par la création d'emploi,...etc.)

A l'instar de ces pays, l'Algérie, dès son orientation vers l'économie du marché accorde plus d'importance à la création des entreprises et au développement des PME privées, pour relancer l'économie du pays.

L'entrepreneuriat, est le levier de la création de richesse et d'emplois, fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, c'est-à-dire la création d'emploi via la promotion de l'entrepreneuriat constitue une solution aux problèmes d'exclusion sociale surtout le chômage des jeunes.

En Algérie, l'entrepreneuriat est inscrit au cœur des réformes économiques et traduit la volonté des pouvoirs publics à relever le défi du changement, tout en donnant plus de liberté aux initiatives individuelles avec la suppression du monopole de l'Etat.

L'Etat Algérien a confirmé cette tendance à la création d'entreprise par l'adoption du nouveau code d'investissement en 1993¹, qui exprime la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de la promotion de l'investissement. Qui a permis ensuite la création de plus de 25000 entreprises en 2005². Par ailleurs, une nouvelle approche est mise en

¹ Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.

² ASSALA Khalil, **PME en Algérie : de la création à la mondialisation**, 8^e congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, France, 2007, p2.

œuvre pour développer l'esprit d'entreprise et encourager l'initiative privée, tel que l'affirme Monsieur le ministre du développement productif et de la Promotion de l'investissement Amara BENYOUNES: « nous disposons d'environ 600 000 PME-PMI. Or, par rapport à la moyenne mondiale et à notre population, nous devrions en compter 1,6 million... Par des mesures incitatives, nous devons pousser les Algériens à créer des entreprises et à développer une culture entrepreneuriale »¹.

Le phénomène entrepreneurial exprime une tendance profonde de transformation de la société, où la libre entreprise et les valeurs individuelles deviennent les vecteurs de réussite². Il faut signaler que l'entrepreneuriat en Algérie, est né grâce aux réformes engagées par les pouvoirs publics.

L'Etat Algérien a mis en place un nombre de dispositifs et d'organismes d'aide à la création d'entreprise, tels que l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit (ANGEM) et l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Cette dernière a permis la création de 81 125 micro-entreprises durant la période 1997-2007³.

Cependant, la wilaya de Bejaïa a connu une grande dynamique de création d'entreprise, ce qui lui permet d'occuper la troisième place (3^{ème}) à l'échelle nationale, avec 3000 projets qui ont été financés par l'ANSEJ ; les chiffres communiqués par cette dernière sont en effet éloquentes : projets

¹ BENYOUNES Amara, ministre du développement productif et de la Promotion de l'investissement. Dans une interview accordée à "Jeune Afrique", vendredi 27 décembre 2013 à 12 :50h.

² Abderrahmane ABEDOU, Ahmed BOUYACOUB, Hamid KHERBACHI, **L'entrepreneuriat en Algérie 2011**, Global Entrepreneurship Monitor(GEM) ; Janvier 2013, p 19.

³ <http://algerie.wordpress.com/category/ansej/> le : 24/12/2013 à 15 H:22

financés en 2010 : 1240 ; 2011 : 1794 et du 01/1/2012 au 22/7/2012 : 3155 entreprises¹.

La montée rapide du nombre des entreprises créées, anime nos premières interrogations sur les causes de cette montée ; évidemment les attentes sont multiples et revêtent des formes différentes et voir même complémentaires.

Présenté comme l'initiateur du développement de l'économie libérale et le porteur du nouveau model d'affaires, l'entrepreneur, un agent centrale de l'entrepreneuriat, est le sujet, l'acteur et la création d'entreprise résulte de son action. C'est l'action et la compétence de l'entrepreneur qui créent l'entreprise². Mais l'entrepreneur est loin d'être quelqu'un qui avance seul, ou qui vie séparément dans la société. Dans ce sens l'entrepreneuriat est un mode de comportement qui peut être encouragé ou contrarié. Et pour que la création réussisse, le soutien de l'entourage du porteur du projet doit lui être favorable.

Le thème de l'entrepreneuriat (création d'entreprise) a été traité de différents angles à savoir : le processus de création d'une entreprise, les pratiques de GRH au sein des PME ...etc. Mais notre recherche se focalise sur les facteurs qui influencent la création d'entreprise chez les jeunes (créateurs naissant dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ dans la wilaya de Bejaia), à savoir l'impact des politiques d'aide à la création d'entreprise sur l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et l'influence des liens sociaux sur la motivation d'entreprendre chez les entrepreneurs naissants dans la wilaya de Bejaia.

¹<http://www.liberte-algerie.com/algerie-profonde/plus-de-3-000-projets-finances-en-2012-ansej-de-bejaia-184824> le:27/12/2013 à13H:47.

²Emile-Michel Hernandez, **le processus entrepreneurial : vers un model stratégique d'entrepreneuriat**, L'Harmattan, France, 1999, P17.

A partir de ces préoccupations théoriques, on tentera d'apporter des réponses à la question suivante :

Quels sont les facteurs qui favorisent l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les entrepreneurs créateurs?

A partir de cette question on peut tirés les sous-questions suivantes :

1. Est-ce que les liens sociaux peuvent contribuer à la réussite des micro-entreprises créés dans le cadre de l'ANSEJ ?
2. Un programme d'aide à la création d'entreprise peut-il motiver les entrepreneurs créateurs ?

4. Les hypothèses formulées

Toutes recherches scientifique, notamment en science sociale, sont structurées autour d'une ou de plusieurs hypothèses.

L'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée, elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs¹.

Dans notre cas d'étude, nous allons présenter deux (02) hypothèses en fonction des questions posées dans la problématique, suivant les constations théorique et les observations sur le terrain lors de la pré-enquête.

¹ GRAWITZ Madeline, **Méthodes des sciences sociales**, 11^{ème} éd, Dalloz, Paris, 2001, P 398.

La première hypothèse

- **Les liens sociaux contribuent à la réussite des micro-entreprises créés dans le cadre de l'ANSEJ.**

Toutefois l'entrepreneur reste dépendant de son milieu, son comportement de créateur est influencé par plusieurs facteurs appelés les liens sociaux (liens forts à savoir la famille et les amis et les liens faibles à savoir les collègues du travail, les voisins ...).

La deuxième hypothèse

- **les politique d'aide favorise l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les entrepreneurs créateurs.**

Le soutien des dispositifs d'aide pour la création d'entreprises tel le dispositif de l'ANSEJ, peut inciter les entrepreneurs à avoir l'esprit d'entreprendre.

5. Définitions des notions et concepts clés

a - L'entreprise

Selon la définition de Frédéric Lebaron, l'entreprise est considérée comme une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché (INSEE)¹.

Donc l'entreprise est une unité de production des biens & services destinés au marché de consommation.

« L'entreprise est une unité économique dotée d'une autonomie juridique qui combine des facteurs de production (travail et capital) pour produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché² »,

¹ LEBARON Frédéric, la sociologie de A à Z: 250 mots pour comprendre, Dunod, Paris, 2009, P 56.

² Alain Beitone et Estelle Hemdane, La définition de l'entreprise dans les manuels de sciences économiques et sociales en classe de seconde, Skholê, Paris, 2005, P39.

L'entreprise est l'organisation qui réunit les éléments de la production et qui les dispose de façon à l'accomplir. (...) L'entreprise peut revêtir différentes formes : elle peut être confiée à des particuliers, ou être exercée par l'Etat, les communes, etc.

Selon la définition de Larousse l'entreprise est : «ce que quelqu'un entreprend...affaire commerciale ou industrielle : entreprise privée¹ ».

L'entreprise en science économique : « est une unité autonome qui combine et réunie des facteurs de production pour produire et vendre des biens et des services sur les marchés afin de réaliser des profits².

- La très petite entreprise (TPE), ou micro-entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20millions de dinars ou dont le total du bilan annuel³.

b- L'esprit d'entreprise

L'esprit d'entreprise peut se définir comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à : prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voir s'investir) dans une sorte « d'aventure » (« une entreprise »), consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la

¹ Dictionnaire de français **Larousse**, Maury, Paris, 2008, P150.

² HENRI Mahé de Boislandelle, **Dictionnaire de gestion**, Edition economica, Paris, 1998, P147.

³ Loi n°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E)

plus performante possible des ressources diverses (dans une organisation, autre sens, plus institutionnel, du mot « entreprise »)¹.

L'esprit d'entreprise est la capacité d'un individu de se lancer dans un projet d'investissement, notamment la création d'entreprise, pour créer quelque chose de nouveau, ou pour créer une richesse.

c- Lien social

Le lien social entre deux ou plusieurs individus désigne la ou les relations interpersonnelles directes existant entre eux. Ces relations interpersonnelles reposent sur divers types d'interactions. On peut ainsi décrire un lien social comme une interaction particulière, régulière, entre deux individus. L'un des fondements du lien social est l'obligation de réciprocité. On distingue également, d'après Mark Granovetter, des liens forts (étroits) et des liens faibles.²

C'est l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec des personnes de son entourage, elles peuvent être très fortes dans le cas des relations plus fréquentes tel que la famille et les amis, et elles peuvent aussi être faibles dans le cas des relations moins fréquentes, comme le cas des anciens camarades de classe, les voisins,...etc.

d- Réseau social

Un réseau social est l'ensemble des liens sociaux qui caractérisent un groupe d'individus ou au sein desquels est inséré un individu. L'analyse des

¹ Pierre-André, MARCHESNAY Michel, **l'entrepreneuriat**, ECONOMICA, paris, Janvier 1996, p08.

² Frédéric Lebaron, Op cit, P77.

réseaux est un ensemble de techniques permettant de caractériser la position particulière d'un individu dans un réseau (centralité, intermédiarité, etc.)¹.

Le réseau social désigne l'ensemble des relations entre les personnes ou les groupes sociaux, c'est un ensemble complexe de relations entre les personnes².

Il correspond à un ensemble complexe de relations qui liés les individus entre eux par différents moyens au sein d'une société donnée.

e- La politique d'aide

La politique d'aide représente un ensemble de dispositifs juridique et financiers mis au service des créateurs d'entreprise afin de les accompagner et les soutenir aussi lors de leur création.

f- L'entrepreneur

L'entrepreneur est un type d'acteur social caractérisé par la prise d'un risque économique (notamment par l'investissement et l'endettement) en vue d'un gain ultérieur. Par extension, tout acteur qui adopte une posture motrice ou innovatrice dans un processus de mobilisation collective peut être décrit comme un «entrepreneur».

Pour Max Weber, l'entrepreneur est la figure sociale centrale des sociétés capitalistes. Tourné vers l'innovation et le risque, il est selon Schumpeter partiellement à l'origine de la dynamique cyclique des économies de marché, notamment par sa capacité à transformer une innovation en produit. L'entrepreneur de morale décrit par Howard Becker

¹ pierre-André, Michel MARCHESNAY, op.cit, P104.

² MERCKLE Pierre, la sociologie des réseaux, la Découverte & Syros, Paris, 2004, p07.

est un acteur social particulier qui tente d'entraîner d'autres acteurs sociaux dans une direction sociale spécifique, une cause, une lutte¹,... etc.

6. L'approche théorique

Afin de mieux comprendre les facteurs influençant la création d'entreprise chez les jeunes, l'emploi d'un cadre théorique s'avère important dans la mesure où il nous permettra d'expliquer cette tendance à la création d'entreprises et effectuer des bonnes prédictions sur ce choix.

6.1. La théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991)

La théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991) est une extension de la théorie de l'action raisonnée, dans laquelle une variable complémentaire a été ajoutée : Le contrôle comportemental perçu. Selon cette théorie, tout comportement qui nécessite une certaine planification (tel que la création d'une entreprise), peut être prédit par l'intention d'avoir ce comportement.

❖ La théorie du comportement planifié appliquée à l'entrepreneuriat

La théorie du comportement planifié s'inscrit dans la grande famille des modèles d'intention, largement mobilisée pour tenter d'expliquer l'apparition du comportement entrepreneurial, en particulier la création d'entreprise. Pour de nombreux auteurs, la création d'une entreprise est un comportement planifié et donc intentionnel.²

Ce modèle se base sur le postulat que les stimuli externes influencent les attitudes et cela en modifiant la structure des croyances de l'individu. Par ailleurs, l'intention d'effectuer un comportement est également déterminée par les normes subjectives qui sont elles-mêmes déterminées

¹ LEBARON Frédéric, op.cit, P55.

² Alain Fayolle, **introduction à l'entrepreneuriat**, DUNOD, 2005, Paris, P96.

par les croyances normatives d'un individu et par sa motivation à se plier aux normes.¹

L'individu est influencé par l'environnement social dont il vit et évidemment chaque individu a sa propre perception du monde qui l'entoure.

La théorie du comportement planifié tente de prédire et expliquer les comportements en faisant référence à trois composantes ou déterminants :

✚ « *Perceived attractiveness of entrepreneurial behavior* »

Attitudes vis-à-vis du comportement. Elles dépendent des croyances relatives à l'impact du comportement en termes de conséquences positives ou négatives². Il renvoie au degré d'appréciation que la personne concernée (jeunes créateurs) porte sur ce comportement et sa vision à l'égard de l'entrepreneuriat.

✚ « *Perceived social norms about entrepreneurial behavior* »

Perceptions de l'opinion sur le comportement visé qu'ont les personnes ou les groupes ayant une place importante. (Pression des collègues, souhaits des amis, de la famille...). Ces perceptions sont influencées par des croyances normatives et sont d'autant moins pertinentes pour les individus ayant un fort lieu de contrôle interne et pour ceux affichant une forte orientation à l'action³.

Les normes subjectives sont les perceptions de l'individu sur le fait que la plupart des personnes qui sont importantes à ses yeux sont d'avis qu'il devrait ou ne devrait pas effectuer le comportement en question. C'est en

¹http://edutechwiki.unige.ch/fr/Th%C3%A9orie_de_l%E2%80%99action_raisonn%C3%A9e le : 04/02/2014 à 12h : 38.

² Alain Fayolle, op.cit, P97.

³ Ibid, P97.

référence à la pression sociale (la famille, amis,...) qui incite ou n'incite pas les jeunes à la création.

🚩 « *Perceived self-efficacy/control for entrepreneurial behavior* »

Perceptions relatives à la faisabilité du comportement; elles constituent un prédicateur essentiel du comportement. Les individus choisissent, généralement, de s'orienter vers des comportements qu'ils pensent pouvoir contrôler et maîtriser. Cet antécédent est tout aussi important dans ce modèle qu'il l'est dans celui d'Ajzen. Le facteur *perceived behavioural control* d'Ajzen est très similaire à la notion de *self-efficacy* élaboré par Bandura et utilisée à plusieurs reprises dans le champ de l'entrepreneuriat, insuffisamment d'après certains auteurs¹.

La perception qu'a la personne des difficultés à surmonter pour réussir son entreprise, et concerne aussi la perception de la présence ou de l'absence des ressources et compétences individuelles pour réaliser ce comportement.

6.2 Le model de la formation de l'évènement entrepreneurial de A.SHAPERO et L.SOKOL (1982)

A.SHAPERO et L.SOKOL ont modélisé la formation de l'évènement entrepreneurial en recensent trois groupes de facteurs :

Les déplacements négatifs (« negatives displacements » divorce, licenciement, émigration, insatisfaction au travail...)

Les déplacements positifs (« positive pull » famille, consommateur...)

Les situations intermédiaires (« between things » sortie de l'armée, de l'école, de prison...)

¹ Alain Fayolle, op.cit, P97.

Sont les évènements qui marquent des changements dans la trajectoire de vie des individus et sont à la base du déclenchement de l'évènement entrepreneurial.¹

6.3 La théorie des réseaux sociaux de Granovetter

Selon Granovetter (1995), le comportement humain ne peut être expliqué en faisant seulement référence aux motifs individuels ; il est modelé et contraint par la structure des relations sociales dans lesquelles tout acteur est inscrit. La focalisation sur un entrepreneur isolé conduit à négliger la réalité de création d'entreprise qui correspond souvent à une démarche collective. Pour Dubini et Aldrich (1991), la création d'une entreprise est une activité fondamentalement relationnelle. La famille apporte, en plus de son soutien moral, le réconfort affectif, alors que les amis, ayant une expérience dans le domaine, prodiguent des conseils, des encouragements et ravivent l'enthousiasme de l'entrepreneur².

¹ Azzedine TOUNES, **l'intention entrepreneuriale : Une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE**, thèse de doctorat, Rouen(France), décembre2003, P162.

² Sami BOUDABOUS, **l'intention entrepreneuriale des jeunes diplômés**, Revue Libanaise de Gestion et d'Economie, N° 6, 2011, Tunisie, P04.

1. La pré-enquête

Pour explorer et mieux connaître notre terrain d'investigation, et pour mieux cerner notre champ d'étude, nous avons procédé à une pré-enquête.

« La pré-enquête est une phase de terrain assez précoce dont les buts essentiels sont d'aider à constituer une problématique plus précise et surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées. De même, la pré-enquête permet de fixer, en meilleure connaissance de cause, les objectifs précis, aussi bien finaux que partiels, que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses »¹

La pré-enquête nous a permis de connaître le terrain d'investigation et de recueillir le maximum d'informations, mieux connaître et cerner notre population, choisir la méthode et les techniques les plus adéquates, guider nos hypothèses et mieux construire notre problématique.

Durant la pré-enquête, nous avons réussi à s'entretenir avec le chef de service de l'ANSEJ antenne de Bejaia qui nous a donné des informations sur le dispositif de l'ANSEJ (ses objectifs, les conditions d'éligibilité, l'accompagnement, le financement et ses types). Nous avons aussi entretenu avec trois (03) jeunes créateurs qui nous ont aidé à déceler leurs vision de l'entrepreneuriat et du dispositif de l'ANSEJ, cela nous a aidé pertinement à orienter le sens de nos hypothèses et de la problématique.

La pré-enquête est le premier contact avec le terrain qui nous a permis aussi de connaître notre population d'investigation et s'assurer de la

¹Omar AKTOUF, Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations. Introduction à la démarche classique et une critique, Presse de l'université du Québec, 1987, P102.

disponibilité de cette dernière pour enfin choisir la technique la plus adéquate.

2. Les résultats de la pré-enquête

❖ Les informations fournies par les différents services de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes :

- ✚ Les demandeurs d'aide doivent être chômeurs et sans travail rémunéré, âgés entre 19 et 35ans, ils peuvent aller jusqu'à 40ans avec une condition de générer trois (03) emplois permanents.
- ✚ La moyenne d'âge des jeunes créateurs dans la wilaya de Bejaia est de 28ans.
- ✚ La répartition des projets financés par niveau d'instruction se fait comme suit :
 - Le niveau universitaire (licence, master, ingénieur...).
 - La formation professionnelle (les diplômés issus de différents centres de formation).
 - Le niveau secondaire.
 - Le niveau moyen, et primaire.
- ✚ La plupart des jeunes sont orientés vers le choix du secteur d'activité selon leurs qualifications (diplôme, attestation de réussite, certificat de travail,...etc.), la qualification dans le secteur d'activité est obligatoire.
- ✚ La répartition des projets financés au niveau de l'ANSEJ :
 - Le secteur de l'agriculture.
 - Le secteur de pêche.
 - Le secteur de travaux publics.
 - Le secteur de l'hydraulique.
 - Le secteur de l'industrie et de transformation.
 - Le secteur des services.

➤ Les autres services comme la fonction libérale.

✚ Le secteur du BTPH occupe la première place des demandes avec 567 entreprises créées, suivi par le secteur des services avec 356 entreprises puis le secteur de transport de marchandises avec 128 entreprises, en dernier le secteur de pêche avec trois (03) entreprises durant l'année 2013¹.

✚ Les jeunes promoteurs peuvent aussi bénéficier d'une extension de leurs activités (pas seulement la création).

❖ Les informations fournies par les enquêtés

✚ Ils ont été chômeurs et ils cherchent à créer leurs entreprises pour mettre fin à leur situation de chômage et de mettre en pratique leurs connaissances et expériences acquises durant leurs formations.

✚ Selon les jeunes créateurs ; l'aide par le biais de l'ANSEJ est une opportunité offerte par l'Etat qu'il faut saisir et d'en profiter pour réussir leurs projets, malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer durant la phase de création.

✚ Le financement triangulaire les a motivés à choisir l'ANSEJ par rapport à d'autres dispositifs.

✚ La plupart des difficultés rencontrées sont d'ordre administratif (dossier très exigeant, lourdeur des procédures, lenteur de période jusqu'au financement finale).

✚ Ils jugent que le dispositif de l'ANSEJ est bénéfique mais il faut combler les lacunes et le manque existant.

3. La méthode adoptée

Pour pouvoir analyser nos hypothèses afin de les confirmer ou de les infirmer, nous avons adopté une méthode et des techniques qui permettent d'encadrer et de guider notre recherche pour engendrer à des résultats.

¹ Informations fournies par les services d'ANSEJ, l'antenne de Bejaia.

La méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la « méthode », c'est s'interroger sur la « voie » suivie pour mener à bien une recherche¹. Une méthode est un type de cheminement intellectuel, un mode d'organisation et d'exposition de la pensée qui conditionne le choix des objets de recherche et la nature des connaissances que l'on en tire.

Dans notre cas d'étude, nous avons opté pour la méthode qualitative qui vise à comprendre et analyser les propos des enquêtés à travers une analyse thématique. Ce choix s'est imposé car on a, à faire à une population non connue et restreinte.

« Les méthodes qualitatives visent d'abord à comprendre le phénomène étudié. Il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportements observés. On se base d'avantage sur l'étude de cas ou de petits nombres d'individus² ».

4. les techniques utilisées

Les techniques de recherche sont les moyens qui permettent d'aller recueillir des données dans la réalité. Les techniques constituent l'ensemble des procédés et instruments d'investigations utilisés méthodiquement³. Une technique est donc un moyen d'investigation de la réalité qui se fait de façon directe ou indirecte.⁴

¹ GUIDERE Mathieu, **méthodologie de la recherche**, Ellipses, Paris, 2004, P04.

² ANGERS Mauris, **initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, Casbah, Alger, 1996, P60.

³ Ibid, P66.

⁴ Ibid, P70.

4.1. L'observation

Selon Mauris Angers l'observation « est l'action d'examiner avec soin un phénomène. L'observation scientifique permet...de découvrir et de comprendre certains aspects jusque là inconnus, incompris, de phénomène qui, au départ, semblaient dépourvus d'intérêts¹ ».

Nous avons utilisé l'observation directe comme technique secondaire lors des visites faites auprès de l'antenne de l'ANSEJ de Bejaia pour s'assurer de la fiabilité des réponses obtenues durant la pré-enquête et l'enquête.

« L'observation directe consiste en l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble de faits, d'objets, de pratiques afin d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître² ».

4.2. L'entretien

« La technique de l'entretien consiste en un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec le but fixé³ ».

Ce choix ne s'est pas fait d'une manière arbitraire, mais tout on prends en considération de la méthode adoptée et de la non disponibilité des statistique concernant l'année 2014, c'est-à-dire que notre population n'est pas connue, elle est restreinte. On ajoute aussi la difficulté de contacter la population d'enquête d'une manière directe suite au refus des responsables de l'ANSEJ de nous donner leurs adresses, ou leurs numéros de téléphone qu'ils jugent confidentiels.

¹ ANGERS Mauris, op.cit, P05.

²ARBORIO Anne-Marie et FOURNIER Pierre, **l'enquête et ses méthodes : l'observation directe**, NATHAN, Paris, 1999, P07.

³GRAWITZ Madeline, **méthode des sciences sociales**, 11ème éd, Dalloz, Paris,2000, P644.

Nous avons utilisé la technique de l'entretien semi-directif qui permet à l'enquêté de s'exprimer librement toute en intervenant pour relancer et orienter le discours.

Notre guide d'entretien est constitué de quatre (04) axes, le premier concerne les données socioprofessionnelles des jeunes créateurs, le deuxième porte sur les données concernant l'entreprise, quant au troisième concerne les questions relatives à l'influence des liens sociaux sur la création d'entreprise. Enfin, le dernier axe concerne l'impact de la politique d'aide et de soutien à la création d'entreprise sur l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les jeunes créateurs, dans le cadre de l'ANSEJ.

5. L'échantillonnage et la construction de la population d'étude

Dans le langage des sciences humaines une population est « un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations »¹

Les techniques d'échantillonnage servent à cibler un échantillon sur lequel porteront les tests empiriques ; un échantillon est une partie ou un sous-ensemble d'une population mère. la population mère qu'on nome parfois simplement la « population »-« correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude².

L'échantillon est un « sous-ensemble d'éléments d'une population donnée » alors qu'une technique d'échantillonnage est :«l'ensemble des opérations permettant de selectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon³.

¹ANGERS Mauris, op.cit, P226.

²DEPELTEAU François, **la démarche d'une recherche en science humaines ;de la question de départ à la communication des résultats**, De Boeck, Bruxelles, 2000, P213.

³ Ibid, P214.

Notre population est constituée de douze (12) jeunes créateurs d'entreprises (jeunes créateurs dont l'entreprise créée ne dépasse pas les trois (03) ans), dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ dans la wilaya de Bejaia. A cause de la non disponibilité de la population d'enquête (la non disponibilité des moyens pour les contacter tels : leurs adresses, leurs numéros de téléphone,..etc. Il s'agit d'un échantillon non probabiliste, alors ils suffisent d'accepter de répondre à nos questions pour faire parti de notre échantillon.

6. L'enquête

Comme toute recherche scientifique l'enquête est une phase primordiale qu'on doit franchir en toute évidence, pour consolider le travail théorique et de confirmer ou bien infirmer les hypothèses émises.

Notre travail est un travail qualitatif qui permet aux jeunes créateurs, dans le cadre de l'ANSEJ dans la région de Bejaia, d'exprimer leurs visions vis-à-vis l'entrepreneuriat et le dispositif d'aide à la création d'entreprises.

Donc la technique de l'entretien semi-directif nous permet de recueillir des informations plus détaillées et plus précises pour ensuite pouvoir les analyser par une analyse thématique.

L'enquête est déroulée entre le 20/02/2014 et le 31/03/2014, durant cette période nous avons pu réaliser des entretiens auprès de douze (12) jeunes créateurs, habitants dans les différentes régions de la wilaya de Bejaia. Ces entretiens sont aussi déroulés face à face avec une durée varie entre 40 minutes à une heure. Les entretiens sont réalisés dans des milieux plus au moins convenables selon la disponibilité des enquêtés.

7. Les obstacles rencontrés

- Le manque de certains ouvrages de base à notre recherche en terme de qualité et quantité.
- Absence des études sur l'entrepreneuriat des jeunes en Algérie.
- La difficulté de fixer des rendez-vous avec les enquêtés pour faire des entretiens, suite au refus de la direction de l'ANSEJ de nous fournir des informations (adresse, numéros de téléphone,...etc.) qu'elle juge confidentielles.
- La difficulté de faire l'entretien avec les chefs d'entreprises, qui ont beaucoup de responsabilités et qui n'ont pas assez de temps pour répondre à nos questions
- La méfiance de certain enquêtes de répondre à certaines de nos questions.

Deuxième partie :
Le cadre théorique
de l'étude

1. Définition de l'entrepreneuriat

Dans son acception la plus large, le phénomène entrepreneurial désigne «aussi bien l'esprit d'entreprise que l'esprit d'entreprendre». C'est un processus émergent qui encourage des catégories de personnes, à agir au-delà des stigmates des milieux familial et social dans lesquels elles vivent, à aller surmonter les contraintes de l'environnement pour monter des affaires dont le seul but est d'atteindre un niveau de réussite et d'autonomie individuelle «compter sur soi, dépendre de soi-même».¹

L'entrepreneuriat, selon la conception de Global Entrepreneurship Monitor(GEM) ; est un processus qui consiste à identifier, évaluer et exploiter des opportunités d'affaires. L'exploitation d'opportunités conduit le plus souvent à la création d'une nouvelle entreprise².

2 . Qui est l'entrepreneur ?

L'entrepreneur, est traité dans la théorie libérale comme une sorte de "facteur résiduel". Il permet d'expliquer la différence entre les entrants et l'output économique que l'on constate au niveau de la macroéconomie .L'entrepreneur pour M.Casson «quelqu'un de spécialisé dans la prise de (intuitive) de décision (réfléchie) relative à la coordination des ressources rares"³.

Les travaux de David C. Mc Clelland (1961) ont essayé de faire comprendre le système de valeurs et les motivations de l'entrepreneur. Mc Clelland a révélé deux dimensions essentielles qui détermineraient un comportement d'entrepreneur : le besoin d'accomplissement et le besoin de

¹ ABEDOU Abderrahmane, BOUYACOUB Ahmed, KHERBACHI Hamid, op.cit, P19.

² Ibid. P 41.

³ VERSTRAET Thierry et autres, Histoire d'entreprendre, éd EMS, 2000, P28.

puissance ; le besoin d'accomplissement pousse un individu à être responsable de la solution de ses problèmes et en conséquence à se fixer lui-même les objectifs aptes à l'épanouir. Le besoin de puissance, moins étudié, passerait par une volonté plus ou moins explicite d'occuper une place prédominante dans un système.¹

2.1 Le rôle socio-économique de l'entrepreneur

Les économistes ont mis l'accent essentiellement sur le rôle économique de l'entrepreneur dans la société, l'entrepreneur est considéré dans les études économiques comme acteur producteur, innovateur en quête d'affaire, de profit et de puissance économique.

D'ailleurs, FILLON le définit comme étant « une personne caractérisée par une capacité de se fixer et à atteindre des buts, elle maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires»².

D'autres auteurs comme Schumpeter et Sombart ont décrit et analysé ce rôle avec plus de précision en l'assimilant successivement à un acteur organisateur de la production et à un acteur en quête de puissance économique.

2.2 L'entrepreneur en tant qu'acteur organisateur

Pour, W.Sombart, l'entrepreneur incarne l'esprit d'entreprise, source de l'accroissement de l'énergie économique du capitalisme avancé, il a pour tâche de mettre en présence le capital et le travail, de déterminer l'ampleur de

¹ DANY Françoise, **Cadre entrepreneuriat : Mythes et Réalités**, les cahiers du GRD CADRES, actes de la journée du 06 juin 2002, Paris, 2002, P7.

² MARIE Pierre, COZALS Ferre et ROSS Patricia, **Éléments de la psychologie sociale**, éd Armand Colin, Paris, 2002, pp: 31- 32.

l'orientation de la production, d'établir les rapports entre la production et la consommation.

L'entrepreneur est un acteur qui entretient une relation économique globale (entreprendre) sur trois niveaux :

- Gérer : il s'agit d'organiser et d'administrer les biens ou une unité économique.
- Offrir : c'est à dire s'incérer dans un marché ou se régule une offre et une demande.
- Risquer : il s'agit de mettre en jeu sa volonté et sa responsabilité dans une prise d'initiative.

Cette triple exigence peut concerner tous ceux qui entreprennent¹.

3. Les traits de caractères chez les entrepreneurs²

Différentes caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur selon P.A Julien et M. Marchesnay :

La littérature que les traits de personnalités de l'entrepreneur sont assimilés a ses caractéristiques ; les entrepreneurs présentent les besoins d'accomplissement et d'indépendance, un gout de risque est un sentiment de maitrise de leur destinée. Parmi les premières caractéristiques que chaque jeune créateur doit avoir dans le but de créer sa propre entreprise et devenir un entrepreneur.

- **L'indépendance** : ils ont un sens d'autonomie particulièrement poussé, la volonté de créer sa propre entreprise et généralement une motivation

¹ VERSTRAET Thierry et autres, op.cit, P32.

² JULIEN, Pierre-André et MARCHESNAY. Michel, **L'entrepreneuriat**, Ed ECONOMICA, Paris, 1996, P51

personnelle que le futur créateur pourra détecter et qui aura un effet sur sa propre personnalité.

-Une forte confiance en eux : ils sont optimistes, et exercent un contrôle sur eux. Cela, va leur permettre de développer leurs propres projets tant dans l'entreprise que dans leurs vie personnelle.

-la persévérance : le succès ne viendra pas tout de suite et la réussite nécessite du temps, afin de surmonter les obstacles. La persévérance ne sera que le fruit des facultés individuelles (capacités cognitives, psychosociologiques, méthodologiques, etc.) indispensables à la réalisation du projet.

-l'amour de risque : qui est acquis une fois que la volonté et la confiance en soi même est animé par un ensemble de facteurs toujours personnels qui faciliteront la tâche au porteur d'idée de prendre la décision de devenir entrepreneur.

-la prise de l'initiative : elle viendra automatiquement car le jeune créateur est animé par un ensemble de facteurs toujours personnels mais suffisants pour pouvoir prendre la décision de devenir entrepreneur.

4 . L'environnement personnel de l'entrepreneur¹

L'environnement de l'entrepreneur, sa famille, ses amis, ses relations personnelles et professionnelles, joue un rôle important avant, durant et après l'acte d'entreprendre.

¹FAYOLLE Alain, Op.cit, PP : 200-203.

4. 1 L'importance de la famille

L'adhésion du conjoint et de la famille sont des facteurs clés de réussite qui ne sont pas donnés une fois pour toute.

S'engager dans une situation entrepreneuriale implique des évolutions très souvent contraignantes au plan de la vie familiale. L'entrepreneur est moins disponible physiquement et psychiquement et la forte pression conduit les individus en proie aux difficultés et aux doutes dans leurs vie professionnelles à chercher le confort moral, la sérénité et le ressourcement dans leur vie privée et familiale. La famille peut jouer ce rôle essentiel dès lors qu'elle comprend et qu'elle accepte la situation nouvelle et les enjeux qui y sont attachés.

Si dans une période délicate, l'entrepreneur se trouve dans des situations en plus des difficultés professionnelles à des problèmes personnels et familiaux, il lui faudra beaucoup de ténacité et de force morale pour arriver à passer le cap.

Les ascendants les descendants peuvent exercer une influence sensible sur l'engagement de l'entrepreneur. La nature et l'intensité des influences dépendent de leur propre culture, de leur environnement professionnel et des représentations dominantes sur l'entrepreneur et les situations entrepreneuriales. Les proches parents, les enfants peuvent être des supporters ou de redoutables inhibiteurs.

4. 2 L'importance des relations amicales

Les amis peuvent utiliser leurs propres réseaux pour faire gagner du temps, ouvrir des portes ou faciliter l'accès à des informations. Les relations amicales n'ont pas toujours une appréciation juste des capacités

professionnelles et du niveau d'engagement des aspirants entrepreneurs et pourraient les décourager, même involontairement, pour ne pas les voir s'engager dans des situations qu'ils jugent difficiles et risquées.

Certains amis peuvent être intéressés par le projet au point de vouloir devenir actionnaire ou de souhaiter s'y investir personnellement. Mais les amis que les meilleurs amis ne font pas forcément les meilleurs associés, il vaut mieux être prudent et y réfléchir à plusieurs reprises avant d'engager une relation amicale dans cette voie. L'entrepreneur qui est confronté à cette situation est-il certain que l'ami en question sera à l' hauteur de ses exigences, qu'il a les compétences et/ou les ressources qui font défaut à l'équipe ?,... etc.

4. 3 L'importance des autres relations personnelles

Ce que nous appelons les autres relations concerne essentiellement les relations avec le milieu d'origine ou des relations construites au cours des études.

De nombreux entrepreneurs travaillent sur des projets qui ont pour origine leur milieu professionnel ou d'activité principale. Nous l'avons évoqué, les idées peuvent venir de l'entreprise, d'un laboratoire, d'un établissement d'enseignement, de contacts avec les clients ou des fournisseurs. De nombreux projets d'entreprendre sont donc confrontés à une problématique de transfert d'un milieu qui les a fait naître vers un milieu à reconstruire.

5. Le réseau social de l'entrepreneur

5. 1 Les réseaux de soutien

Ces réseaux sont constitués de personnes aidées ou qui recherchent une aide (les entrepreneurs naissant) auxquelles des personnes « aidantes » (organismes de formation, d'orientation, structures d'accompagnement,

agence publique, etc.) apportent du soutien sous forme de biens ou service, d'informations, de mises en relation et de prestations diverses.

5. 2 Les réseaux de mobilisation

La constitution de ces réseaux s'appuie beaucoup également sur le capital social des acteurs qui cherchent soutien et aide. Ici, ...les acteurs qui apportent l'aide ne sont pas des acteurs ordinaires. Ce sont des parties prenantes qui ont un intérêt fort dans le projet et qui se comportent comme de véritables partenaires des entrepreneurs naissant sur le long terme¹.

Selon Pierre Mercklé, le capital social désigne l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liés à la possession d'un réseau durable de relation plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance².

Granovetter expose l'importance les liens forts (qu'on peut appeler aussi serrés) sont ceux qui nous unissent à des « proches », parents, amis, conjoints, et des liens faibles (qu'on peut aussi appeler lâches) nous unissent plutôt à des « connaissances », parents plus éloignés, anciens camarades de classe, voisins qui ne sont pas des amis³.

Il est ainsi que la circulation de l'information entre les proches, d'une part, et les connaissances , d'autre part. les proches, qui se voient préquement, se transmettront moins d'information nouvelle que les connaissances, qui se rencontrent moins fréquemment.

¹ FAYOLLE Alain, **Introduction à l'entrepreneuriat**, DUNOD, Paris, 2005, PP 117-118.

² MERCKLE Pierre, **La sociologie des réseaux**, la Découverte & Syros, Paris, 2004, P55.

³ LEMIEUX Vincent et OUIMET Mathieu, **L'analyse structurale des réseaux sociaux**, DEBOECK, Québec, Canada, 2004, P44.

Ces constatations sont à l'origine d'une des propositions théoriques de Granovetter, voulant que dans la recherche d'emploi les liens faibles soient généralement plus utiles que les liens forts. Généralisant cette découverte, Granovetter pose que les liens faibles servent bien souvent à jeter des ponts locaux entre des ensembles d'acteurs qui autrement seraient isolés, ou encore qui ne pourraient se rejoindre que par des détours beaucoup plus longs.

1. Définition de l'entreprise

La notion d'entreprise a évolué pour désigner une organisation définie essentiellement par son objet, mais aussi par ses moyennes et par son autonomie. La diversité des entreprises (familiales, multinationales, commerciales, publiques,...), conduit à les classer selon leur taille (mesurer notamment par leur effectif ou leur chiffre d'affaires), selon la nature de leur activité (commerciale, industrielle, artisanale, ou agricole), ou encore selon leur statut juridique (entreprise individuelle ou société), les entreprises sont qualifiées de privées ou de publiques en fonction de la nature de la personne ayant une influence dominante sur sa direction.¹

L'entreprise est une organisation autonome de moyens matériels, financiers et humains (facteurs capital et travail) ayant vocation à exercer une activité économique (production, transformation ou distribution de biens et de services) dans le but de réaliser un profit².

2. Définition de la PME /PMI selon la loi Algérienne³

La petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services

- employant une (1) à (250) personnes,
- dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars,

¹ RODOLPHE Blaise, **Dictionnaire d'économie et des sciences sociales**, Ellipses, Paris, P187.

² ALAIN Bruno, **Dictionnaire d'économie et sciences sociales**, paris, 2005, P186.

³ Loi n°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E)

- Et qui respecte les critères d'indépendance

Au titre de la présente loi, il est entendu par :

- ❖ Personnes employées : le nombre de personnes correspond au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année.

Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'Unités de Travail-Année.

L'année à prendre en considération est celle du dernier exercice comptable clôture.

- ❖ Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan ceux affèrent au dernier exercice clôture de douze mois.
- ❖ Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition du PME/PMI.

Art. 5. - La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars.

Art. 6. - La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars.

Art. 7. - La très petite entreprise (TPE), ou micro-entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel.

Tableau : La typologie des PME/PMI

entreprise	Effectifs	Chiffres d'affaire (DA)	Total bilan (DA)
Très petite	1-9	<200millions	10 millions
Petite	10-49	200 millions	100 millions
moyenne	50-250	200millions-2 millions	(100-500) millions

Source : loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie ; décembre 2001.

3. Les Formes Juridiques des entreprises

Le choix d'une structure juridique est un choix aussi important pour une entreprise. Il conditionne en effet le régime fiscal de l'entreprise, la responsabilité de son créateur et sa couverture sociale. Il conditionne également le montant des droits et taxes qui seront acquittés par ceux qui, plus tard, reprendront cette entreprise, qu'il s'agisse d'acquéreurs ou d'héritiers¹.

Les entreprises individuelles (E.I)

Une entreprise individuelle est une entreprise où les fonds propres appartiennent à une seule personne et qui reste totalement responsable de ses biens en cas de faillite².

Les entreprises sociétaires

Les formes juridiques des entreprises sociétés sont très proches des formes connues dans beaucoup de législations nationales (SARL, Sociétés Par Actions, etc.)³. Et on peut résumer comme suit

¹ R.PAPIN, la création d'entreprise : créer, gérer, développer, reprendre, DUNOD, Paris, 2011, P311.

² ALAIN Bruno. Op.cit. P 187

³ DOMINIQUE et MICHELE Frémy. Quide2001, tout sur tout et un peu plus que tout. Edition robert Laffont S.A, 2000. P186.

🇩🇵 La société par actions (SPA) : est dirigée par un conseil d'administration qui désigne :

- Un président et un directeur général, ou un président directeur général.

La société par actions existe sous deux formes :

- Celle faisant appel public à mesure et dans ce cas le capital social ne peut être inférieur à cinq millions de DA.
- Celle sans appel public à l'épargne : dans ce cas le capital peut être de un million de DA.

🇩🇵 La société à responsabilité limitée (SARL)

La société à responsabilité limitée correspond au statut d'une petite ou moyenne entreprise. Son capital ne peut être inférieur à 100 000 DA et est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale de 1000 DA au moins. Le nombre d'associés est de 1 à 7. Ils n'ont pas nécessairement la qualité de commerçant.

Elle est dirigée par un gérant qui peut être algérien ou étranger, associés ou salarié¹.

🇩🇵 La société unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

C'est une SARL dont le nombre d'actionnaires est limité à un. Elle favorise l'initiative privée des entrepreneurs individuels auxquels elle permet d'accéder aux mêmes types d'activités que la SARL, y compris le commerce extérieur, tout en préservant leur patrimoine personnel qui reste indépendant de celui de la Société.

🇩🇵 La société en nom collectif (SNC)

La SNC est une structure juridique dans laquelle tous les associés (2 à 50) ont un statut comparable à celui de l'entrepreneur individuel et sont

¹ www.mincommerce.gov.dz/guidactcom/formjurd.pdf.02/04/2013 à 15:10h.

solidairement responsables des dettes de la société sur leurs biens propres. Souvent tous les associés sont gérants.

La SNC est une structure juridique parfois utilisée par des professions libérales non réglementées mais elle rarement choisie par les créateurs d'entreprise¹.

➤ **Les études antérieures sur la création d'entreprise en Algérie**

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), a mené entre Mai et juillet 2011 une enquête auprès de 3500 personnes âgées entre 18 et 64ans résidant en Algérie, par le biais d'un questionnaire, sur l'entrepreneuriat en Algérie. Pour objectif de réunir les premiers éléments de réponse à la question d'entrepreneuriat, s'elle est un facteur de la création d'emploi.

Les résultats ont révélé que :

- Plus de 15,5% des adultes algériens sont impliqués dans une activité.
- Deux entrepreneurs algériens sur trois sont engagés dans l'activité entrepreneuriale parce qu'ils ont décelé des opportunités.
- Les entreprises créées sont principalement concentrées dans les secteurs de la consommation (services liés au consommateur) et très peu d'investissements sont orientés vers les secteurs des industries d'extraction et de transformation².
- En matière de conseil et d'accompagnement à la création d'entreprise et de financement, les entrepreneurs sollicitent très peu les structures officielles et préfèrent les canaux informels pour bénéficier de conseils, ou de mobilisation de ressources financières pour la création.

¹ R.PAPIN, **la création d'entreprise : créer, gérer, développer, reprendre**, DUNOD, Paris, 2011, P323.

² OUIMET Abderrahmane, BOUYACOUB Ahmed, KHERBACHI Hamid, op.cit, PP 113-114.

- Le réseau privé (famille, voisinage et amis) est fortement mobilisé par les entrepreneurs Algériens.

Par contre durant ces dernières années ,on assiste à la croissance de la sollicitation des banques pour mobiliser les ressources, notamment depuis l'allègement des dispositifs comme l'ANSEJ ,l'ANGEM et le CNAC, alors il est important de signaler que plus de deux entreprise sur cinq ont été créées par des jeunes dans le cadre des dispositifs institutionnels mis en place par l'Etat.

Dans une communication présentée par le centre de recherche en économie appliquées pour le développement (CREAD) intitulée « relation entre PME et emploi en Algérie : quelle réalité ? », dans le cadre du colloque international sur l'effet des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique », une conclusion a été présentée comme la suivante :

- Les PME privées regroupent la majorité des entreprises en Algérie avec un taux égal à 97 % en 2011.
- Un déséquilibre est enregistré au niveau de la répartition spatiale (régionale) où on trouve la majorité des PME se concentrent dans la région du nord.
- Les PME se concentrent principalement dans le secteur des services et le secteur des BTPH.
- Les PME contribuent d'une manière inefficace à la création d'emploi avec un taux maximal de 17 % de l'emploi total en 2011¹.

¹ KHERBACHI Mohamed , **Relation entre PME et emploi**, acte de colloque sur l'effet des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi l'investissement et la croissance économique, CREAD, 11&12 mars2013, P16.

4 . Les caractéristiques des PME Algériennes :

Les PME Algériennes sont de création relativement récente, et n'ont pas donné lieu à beaucoup d'études et de recherches. Il n'est, de ce fait, pas aisé de se faire une idée précise sur la réalité du secteur privé. «Quelle typologie pour les PME ?, Quels sont les profils des entrepreneurs des PME-PMI en Algérie ?, Que dire de leur esprit d'entreprise ?,...etc.

À la lumière de quelques recherches nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques et singularités des PME algériennes, qui sont le produit de la triple décennie d'économie socialiste et qu'on peut résumer dans les points suivants:

- Les PME sont plutôt concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés, ce qui leur a donné des positions confortables de monopole, elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation jusque là.
- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers.
- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement).
- Le marché des entreprises est principalement local et national, très rarement international.
- La collaboration entre des entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez développée.
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement..) sont non maîtrisées et non utilisés.

- les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées faute d'un environnement propice aux affaires¹.

5 . Genèse de développement des PME en Algérie²

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement on peut distinguer trois périodes dans l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

5 . 1 La période de 1962 – 1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colonis. Juste après l'indépendance ces entreprises ont été confiées aux Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier Code des investissements qui a été promulgué n'a pas eu d'effets notables sur le développement de secteur des PME, et ce, malgré les garanties qui comptait accorder aux investisseurs étrangers et nationaux.

Cette période est caractérisée également par la l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de bien d'équipements et des produits intermédiaires.

Le nouveau Code des Investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce Code a obligé les

¹ ASSALA Khalil, **PME en Algérie : de la création à la mondialisation**, 8^{EME} congrès international francophone sur l'entrepreneuriat et PME, du 25 au 27 Octobre 2006 France, P08.

² MARZOUK Farida, **PME et compétitivité en Algérie**, Revue Economie et Management, 2009, PP : 2-3

entrepreneurs d'obtenir l'agrément de leurs projets au près de la Commission Nationale de Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtenir d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrais dire, la PME a été considérée, durant cette période, comme «appoint» au secteur publique, car toutes politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait le promoteur privé a investit des créneaux qui nécessite peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services.

Une fiscalité lourde, et une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieur, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

5. 2 La période de 1982 – 1988

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées toujours sous le système de l'économie administrée .Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont des exemples de réformes entamés en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau code législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations(A.G.I) ainsi qu'au système d'importations sans paiement.

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- ✚ Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement.
- ✚ Les montants investis sont limités millions de dinars pour la société à responsabilité limitée(SARL) ou par actions est de 10 millions de dinars pour l'entreprise individuelle ou non collective.

5.3 A partir de 1988 à nos jours

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et économiques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau Code d'investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion des investissements .Ce Code a eu pour objectif, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs privés nationaux et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir au près des institutions

administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers et le renforcement des garanties...etc.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé, ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001 relative au développement, et la loi d'orientation sur la promotion des PME (loi N° 01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création d'entreprises qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un fonds de garanties des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National d'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissement publiques et investissement privé.(CNES, 2002).

Le marché de l'emploi en Algérie, son évolution et ses perspectives constituent actuellement l'une des priorités du programme d'action entamé par les pouvoirs publics. La tâche reste d'autant difficile tant les objectifs de la réorganisation du marché de l'emploi ne touchent pas uniquement le volet juridique.

Les pouvoirs publics initièrent alors une politique de promotion de l'emploi avec le soutien financier de l'État et ciblant les jeunes demandeurs d'emploi. Il est indispensable de comprendre la dynamique et la nature du chômage dans le pays pour mettre au point des politiques qui soient compatibles avec la continuation des réformes.

1. Les principales caractéristiques du marché du travail¹

En plus du contexte, le marché du travail algérien est caractérisé par plusieurs aspects de natures différentes qui n'ont pas été sans conséquences sur l'évolution des politiques d'emploi.

Le marché du travail algérien a connu une progression plus rapide de la demande par rapport à l'offre, ce qui donne un niveau de chômage important même s'il est en régression ces dernières années. Cette situation est liée au rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3% en moyenne par an. Les répercussions de la forte natalité des années 80 se manifestent maintenant par une demande additionnelle d'environ 300.000 personnes en moyenne par an. Egalement, l'urbanisation croissante et l'évolution positive de la scolarisation féminine ont fait que la participation de la femme au monde du travail est de plus en plus importante. La demande

¹MUSETTE Mohamed Saïb, **Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle?**
CREAD, Alger, 2013, PP : 03-08

d'emploi est dominée par une population jeune; trois personnes en chômage sur quatre ont un âge de moins de 30 ans. Le chômage touche particulièrement les primo-demandeurs d'emploi avec un niveau faible ou sans qualification.

On peut résumer les caractéristiques du marché de l'emploi aux points suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés de moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Deux facteurs expliquent cette situation :
- Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande

additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.

- Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emplois, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant¹.

Il faut reconnaître que la question de l'emploi n'est pas une simple question technique qui se résume à des chiffres ou à un taux de chômage qui baisse ou qui grimpe. Le phénomène de la précarité est bien plus accentué surtout que les chiffres officiels sur l'évolution du taux de chômage ne sont pas confirmés et prêtent à plus de retenue.

2. les différents dispositifs de soutien à l'emploi

2.1 Les politiques actives de l'emploi²

A coté de la réforme institutionnelle du marché du travail, les pouvoirs publics ont lancé un ensemble de dispositifs actifs qui vise à réduire au moins à court terme le chômage :

soit en incitant à la création d'emploi par les entreprises et dans ce cadre plusieurs programmes ont été mise en œuvre à savoir les emplois salariés d'initiatives locales (ESIL) pour les jeunes chômeurs sans formation et peu qualifiés, converti en prime de l'action d'insertion sociale (PAIS) et devenus programmes d'intégration des diplômés (PID). Les contrats pré-emploi (CPE) pour les jeunes qualifiés. Soit en aidant les chômeurs à créer leur propre

¹ **Liberté économie** N° 144 du 3-9 octobre 2001, p 11

² Lahcene BOURICHE, **les politiques de l'emploi en Algérie : une évaluation des différents dispositifs de lutte contre le chômage (1990-2009)**, Revue laboratoire du tourisme, territoire et institutions d'études et recherches académiques, Ghadaia, Mai 2012, pp 29-40.

entreprise d'où plusieurs organismes ont été mise en place dans le même but on cite en l'occurrence l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Soit en incérant ses jeunes chômeurs dans des programmes d'emplois temporaires qui visent à lutter au moins contre la pauvreté. Deux dispositifs ont contribué à l'application de ces programmes : indemnité d'activités d'intérêts général (IAIG) et les travaux d'utilité publique à haute d'intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) converti aujourd'hui en action des besoins collectifs (ABC).

A partir de 2008 d'autres programmes ont entré en vigueur englobant les anciens dispositifs de l'emploi qui se fonde sur deux dispositions à savoir l'aide à l'insertion professionnelles des jeunes qui s'adresse au primo-demandeurs d'emplois qui sont soumis par la suite à des contrats selon leurs qualifications et leurs formations (les contrats d'insertion des diplômés, les contrats d'insertion professionnelles et les contrats formation/insertion) et des dispositifs relatives au soutien à la création d'entreprise surtout les PME.

2.1.1 Les emplois salariés d'initiatives locales (ESIL)

C'est un programme qui fait recruter les jeunes chômeurs de 19 ans à 40ans sans qualification ou peu qualifié par les collectivités locales soit dans les administrations soit dans les entreprises locales en vue de leur offrir la possibilité d'acquérir une première expérience.

Selon le ministère du travail et de protection sociale dans le cadre de l'emploi salarié d'initiative locale, près de 332.000 jeunes ont bénéficié d'un emploi d'une durée moyenne de six (06) sur la période 1990-1994.

2.1.2 L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG)

Ce dispositif est lancé au milieu de la période de la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel. Il est géré par l'agence de développement social (ADS)-en destination particulière aux actifs des familles diminués et en situation de chômage, ses derniers sont employés souvent dans des travaux à utilité publique. Ces emplois sont considérés comme des emplois normaux notamment en termes de durée légale du travail et de couverture de sécurité sociale.

Ce programme est limité à une (01) personne par famille (famille sans revenu) avec un niveau de rémunération mensuel de 3000DA plus la sécurité sociale ce qui représente un peu plus de tiers du SNMG entré en vigueur de 2001.

2.1.3 Les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO)

Ce dispositif est lancé à la fin de la période du PAS. Il s'intègre dans un ensemble d'actions de soutien aux catégories sociales défavorisées et démunies. Il vise trois (03) objectifs essentiels à travers :

- La création rapide et massive d'emplois temporaires.
- L'exécution des travaux d'utilité publique qui ont un impact économique et social avéré tel que l'entretien et le sauvegarde des infrastructures publiques.
- La promotion de l'esprit d'entrepreneuriat et de l'auto-emploi en favorisant la création de micro entreprise.

2.1.4 Le contrat de pré-emploi (CPE) :

Ce programme de lutte contre le chômage est lancé en 1998. Il s'adresse aux jeunes universitaire (BAC+4ans) et techniciens supérieur, primo demandeurs d'emploi. Ce dispositif est mis en œuvre pour deux objectifs ; le premier concerne les jeunes diplômés chômeurs. Le deuxième est lié aux

employeurs en vue d'améliorer le taux d'encadrement en injectant la technicité à travers le recrutement de la main d'œuvre qualifiée.

2.2 Incitation de la création de l'activité par les chômeurs

Afin de lutter contre le chômage et créer de l'emploi les pouvoirs publics ont mis en œuvre d'autres dispositifs d'emploi qui visent à aider les chômeurs à créer leurs entreprises. Ces dispositifs sont présentés par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'agence nationale de micro-crédit (ANGEM).

2.2.1 Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

C'est un dispositif d'insertion professionnelle en direction des jeunes. Il est mis en œuvre depuis le deuxième semestre de l'année 1997. La gestion du programme a été confiée à un organisme spéciale dénommé agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Elle est conçue comme institution de soutien, d'accompagnement, de conseils, d'assistance et d'aide à la création des petites entreprises. Elle s'adresse à une catégorie de jeunes âgés entre 19 ans et 35ans et exceptionnellement à 40ans, si l'activité crée trois (03) emplois permanents ; en situation de chômage ; possédant des qualifications et/ou un savoir certifié et un minimum de fonds propre. Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage. Il vise deux (02) objectifs principaux :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par des jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et des mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Ce dispositif prend en charge les promoteurs de projets remplissant les conditions ci-après :

- Avoir entre 19ans et 35ans avec possibilité d'étendre la limite d'âge à 40ans.
- Etre chômeur au moment du dépôt du dossier.
- Mobiliser un effort personnel au titre de la participation au financement du projet.
- Avoir une qualification ou un savoir-faire en relation avec l'activité considérée.

2.2.2 le dispositif de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)

Il consiste à préserver des postes de travail et de l'aide au retour à l'emploi, notamment en direction des travailleurs compressés pour raison économique. Plusieurs missions ont été confiées à ce dispositif depuis sa création à ce jour, la principale, consiste au versement de l'indemnité de l'assurance chômage aux salariés ayant perdu leur travail involontairement pour des raisons économiques ; les autres s'articulent autour des actions d'aide et de soutien au retour à l'emploi et à la création d'activités.

2.2.3 L'agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM)

Ce dispositif est mis en œuvre en 2004, il vise à favoriser l'auto-emploi surtout à domicile, sa mission principale est la gestion des microcrédits. Il est adressé aux personnes qui ont 18ans et plus sans revenu ou disposants de petits revenus instables irréguliers et possédants un savoir faire relatif à l'activité envisagée.

Le dispositif de microcrédit permet d'obtenir – un petit crédit bancaire d'une durée de 6 à 12mois qui varie en fonction du coût global de l'activité, et ne peut excéder 95% du coût global de l'activité, lorsque ce dernier est supérieur à 50 000 DA et égal ou inférieur à 100 000DA.

Ce niveau est porté à 97% du coût global de l'activité, lorsque le bénéficiaire détient un diplôme ou un titre équivalent reconnu.

L'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du sud ou des hauts plateaux.

70% du coût global de l'activité, lorsque ce dernier est supérieur à 100 000DA et égal ou inférieur à 400 000 DA.

Un taux d'intérêt bonifié est accordé aux promoteurs selon l'activité projeté, ou l'implantation du projet (zone spécifique).

Troisième partie :
le cadre pratique de
l'étude

1. L'Agence National pour le soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ)

1.1 Présentation de l'Agence National pour le soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ)¹

Mise en place en 1997 après l'échec du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes et cela en application des dispositions de l'article de l'ordonnance n° 96-46 du 24 Juin 1996. Elle intervient dans le soutien à la création et le financement de la micro-entreprise par des jeunes (19-35ans), pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10millions DA.

La mission de l'ANSEJ est de favoriser la création des activités de biens et services par les jeunes promoteurs et d'encourager toutes formes d'actions et des mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes. Ils peuvent présenter des demandes de soutien pour la création de la micro-entreprise à l'ANSEJ, les jeunes qui ont entre 19 et 35ans et qui sont chômeur au moment du dépôt du dossier.

Devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, le dispositif de soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ) constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie du marché.

1.2 Les caractéristiques de l'Agence National pour le soutien à l'Emploi de des Jeunes :

- ❖ **La simplicité :** les dossiers présentés à l'ANSEJ par les jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des instances spécialisées telles que les comités techniques et autres commission de sélection.

¹ Document interne de l'ANSEJ Bejaia

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

L'attestation d'éligibilité au dispositif est délivrée par les services de l'ANSEJ sur la base d'une étude de faisabilité du projet et après un entretien d'orientation avec le chargé d'études de l'Agence qui vérifie également les critères réglementaires d'éligibilité des jeunes promoteurs.

❖ **La transparence** : les critères d'éligibilité au dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires.

- L'âge du promoteur : le promoteur doit être âgé entre 19 et 25ans. L'âge du gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère trois (03) emplois permanents ;
- -La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment du dépôt de leurs dossiers ;
- La qualification : les promoteurs doivent disposer de qualifications en rapport avec l'activité projetée.

❖ **La souplesse** : la création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'études de l'Agence a pour mission d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets. De plus, le dispositif de l'ANSEJ offre aux jeunes créateurs de micro-entreprises, des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont essentiellement :

- La franchise de TVA pour l'acquisition des biens d'équipements en phase de création du projet ;
- L'exonération totale d'impôts pendant les trois premières années de mise en exploitation du projet ; cette période est portée à six (06) ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

1.3 Les missions l'Agence National pour le soutien à l'Emploi de Jeunes

En vertu de ses statuts, l'ANSEJ a pour mission de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes chômeurs porteurs de projets durant toutes les

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

phases jalonnant le processus de création de leurs micro-entreprises. Elle assure également, le suivi des investissements réalisés.

Les missions de l'Agence National pour le soutien à l'Emploi de Jeunes sont les suivants :

✚ Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement ;

✚ Gérer les dotations du FNSEJ, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêts, dans la limite des enveloppes prévus ;

✚ Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers, les différentes aides du FNSEJ et d'autres avantages qu'ils ont obtenus ;

✚ Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charges qui les lient à l'Agence et en les assistants, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.

2. La présentation des entreprises des entrepreneurs interrogés

Entreprise SAHLI.F

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : Variable.
- Activité de l'entreprise : Travaux Publiques et Voiries de Réseaux Divers.
- Année de création : 2011.

Entreprise KERRACHE.L

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 03.
- Activité de l'entreprise : Travaux Publiques et Bâtiments.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

- Année de création : 2012.

SNC : Entreprise MEDJOUJ.S

- Statut juridique : SNC
- Nombre salariés : 08.
- Activité de l'entreprise : entreprise de travaux publique.
- Année de création : 2011.

EURL : Entreprise IDIR.Z

- Statut juridique : EURL
- Nombre salariés : 02
- Activité de l'entreprise : Maintenance et installation réseau informatique.
- Année de création : 2012.

Entreprise BOUKRARA.A

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 08.
- Activité de l'entreprise : entreprise de travaux ruraux.
- Année de création : 2013.

Entreprise AZNI.B

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 05.
- Activité de l'entreprise : entreprise de peinture bâtiments.
- Année de création : 2012.

Entreprise FERSAOUL.F

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : variable.
- Activité de l'entreprise : travaux d'électricité bâtiment.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

- Année de création : 2013.

Entreprise HAMALT.L

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 02.
- Activité de l'entreprise : atelier de ferronnerie.
- Année de création : 2011.

Entreprise MEDJEKDOUD.L

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : /
- Activité de l'entreprise : TPM (transport publique de marchandise).
- Année de création : 2012.

Entreprise KENNOUCHE.A

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 03.
- Activité de l'entreprise : entreprise de plomberie et gaz.
- Année de création : 2011.

EURL : Entreprise MADJEKDOUD.M

- Statut juridique : EURL
- Nombre salariés : 09.
- Activité de l'entreprise : menuiserie en bois.
- Année de création : 2012.

Entreprise BENHAMMOUCHE.Z

- Statut juridique : individuelle (personne physique).
- Nombre salariés : 02.
- Activité de l'entreprise : Maison de couture.
- Année de création : 2013.

3. Présentation et analyse des données socioprofessionnelles des enquêtés et de la première hypothèse :

Tableau N° 01 : La répartition des enquêtés selon leur âge

Age	Fréquence	Pourcentage(%)
[19-24]	1	8,33 %
[25-30]	3	25 %
[31-35]	8	66,66 %
Total	12	100 %

Le tableau ci-dessus représente la répartition des enquêtés selon les catégories d'âge :

On remarque que la catégorie d'âge [31-35] occupe le taux le plus élevé avec 66,66% des enquêtés, Suivi de la catégorie d'âge [25-30] qui représente 25% des enquêtés.

En dernier lieu on trouve la catégorie [19-24] avec 8,33% des enquêtés.

On déduit que la majorité des enquêtés interrogés sont âgés entre 19ans et 35ans, cela s'explique par la limitation d'âge exigées par le dispositif de l'ANSEJ, ce dernier qui a pour objectif le soutien et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

Tableau N° 02 : La répartition des enquêtés selon le genre

Le genre	Fréquence	Pourcentage (%)
Masculin	11	91,66 %
Féminin	1	8,33 %
Total	12	100 %

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

On constate d'après les données de ce tableau que le genre masculin est dominant dans l'activité entrepreneuriale avec un pourcentage de 91,66%, alors que le genre féminin occupe une place marginale avec 8,33 %.

Vue les caractéristiques socioculturelles de notre pays, l'entrepreneuriat est une activité quasiment réservée aux hommes et les femmes sont plus centrées sur la famille, ou être salariées dans une entreprise. D'après l'enquêtée L2 : « ...Dans notre société, les femmes avant de penser à exercer une activité économique, sont censées d'accomplir les tâches domestiques en premier lieu, car elles sont toujours dépendantes de la famille».

Tableau N°03 : La répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction.

Le niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage (%)
Secondaire	5	41,66%
Universitaire	4	33,33%
Moyen	3	25%
Total	12	100%

Selon les données de ce tableau on remarque que :

Les enquêtés qui ont un niveau d'instruction secondaire représentent le pourcentage de 41,66% en premier lieu, suivi du niveau universitaire avec un pourcentage de 33,33%, en dernier lieu le niveau d'instruction moyen avec un taux de 25%.

On déduit à travers les données de ce tableau que la création d'entreprise attire des jeunes qui ont des niveaux d'instruction différents, avec une dominance du niveau d'instruction secondaire, qui est représenté par les entrepreneurs qui n'ont pas eu leur baccalauréat suite à leur échec scolaire, ce

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

qui les a poussés à suivre des formations qualifiantes afin de s'orienter vers la vie professionnelle comme la création des micro-entreprises.

Alors que le niveau universitaire, est représenté par les entrepreneurs diplômés de différents domaines d'études à savoir : le génie civil, l'architecture et l'informatique...etc. Qui veulent entamer une carrière entrepreneuriale en mettant en pratique leur bagage théorique pour réussir leur vie professionnelle.

Tandis que le niveau moyen, représente les jeunes promoteurs qui ont échoué dans leurs études et qui ont travaillé dans plusieurs domaines tels le commerce et la maçonnerie, ce qui les a permis d'acquérir certaines expériences professionnelles, pour être qualifiés à créer leur propre entreprise par la suite.

Tableau N°04: La répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale.

Situation matrimoniale	Fréquence	Pourcentage (%)
Célibataire	7	58,33 %
Marié	5	41,66 %
Total	12	100 %

D'après les données du tableau ci-dessus on remarque que :

La majorité des enquêtés sont des célibataires dont le pourcentage est de 58,33%, ils sont encore jeunes dynamiques cherchant toutes les opportunités d'affaire et s'imposer dans la société afin de garantir un avenir meilleur, tel que l'affirme un enquêté H4 : « je suis célibataire, je cherche avant tout

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

réussir ma carrière entrepreneuriale, alors j'envisage d'aller loin pour réussir mes projets ...».

En dernier lieu, on trouve la catégorie des entrepreneurs mariés avec un pourcentage de 41,66 %, ils cherchent à améliorer les conditions économiques de leurs familles en assurant un avenir à leurs enfants d'un coté et d'un autre coté pour avoir une place dans la société, vue la considération accordé au statut de l'entrepreneur dans la société comme le confirme l'enquêtés M4: « j'ai travaillé comme salarié et mon salaire ne me permet pas de satisfaire mes besoins familiaux ,alors j'étais dans l'obligation de chercher un moyen pour améliorer mon revenu financier, en s'appuyant sur mes connaissances et expériences dans le domaine ... ».

L'enquêté G4 ajoute : «...Dans notre société, l'entrepreneur est vu comme un model de réussite...car il entretient des affaires ...et même il a un degré d'influence au niveau de différentes instances... »

On peut déduire que la majorité des enquêtés sont des promoteurs motivés par l'envie de concrétiser leurs idées en projets pour réussir leur carrières professionnelles.

Tableau N°05 : La répartition des enquêtés selon leurs situation avant la création.

Situation avant la création	Fréquence	Pourcentage(%)
Salarié	5	41,66 %
Chômeur	2	16,66 %
Cadre	2	16,66 %
Autre	3	25 %
Total	12	100 %

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

Selon les données du tableau ci-dessus on remarque que :

La plupart des jeunes créateurs, avant la création de leurs entreprises étaient des salariés avec un pourcentage élevé de 41,66 %, ces derniers ont acquis assez d'expériences et de connaissances dans plusieurs domaines (la comptabilité, le génie civil, électrotechnique...) ce qui explique la volonté de changer leur statut professionnel afin de gagner plus de profit et atteindre un niveau de performance dans leurs nouvelle activité qui est la création d'entreprise.

En deuxième lieu on trouve les cadres et les chômeurs, qui occupent le même pourcentage de 16,66% pour chacun d'entre eux :

A- Les cadres ont un niveau d'instructions élevé, un bagage intellectuel important et une maîtrise de gestion dans les différents postes clés occupés auparavant, ce qui explique leur motivation à mettre ce capital de connaissances et d'expériences en pratique par l'orientation de leurs carrières vers l'activité entrepreneuriale.

B- Cette catégorie concerne les jeunes chômeurs qui sont sans emploi et cherchent à trouver une solution à leur situation professionnelle, ce qui explique leur orientation vers la création de leur propre entreprise en s'appuyant sur l'aide de l'ANSEJ. Pour rentrer dans le monde du travail tel que le confirme l'enquêté F5 âgé de 31 ans: « ...Etre en chômage pour longtemps est vraiment très difficile, car mes conditions socio-économiques me permettent pas de rester sans travail, alors je dois créer mon propre entreprise ce qui fait créer mon propre emploi ».

En dernier lieu on trouve un pourcentage de 25%, pour ceux qui ont occupé des fonctions libérales (le transport public de voyageurs et marchandises, le commerce...etc.).Ces derniers disposent d'une expérience

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

professionnelle du terrain, comme ils entretiennent de bonnes relations dans le marché d'affaires avec les clients et fournisseurs. Ce qui explique leur tendance vers l'activité entrepreneuriale pour réaliser plus de profit, en créant des micro-entreprises. L'enquêté E5 signale : « Mes expériences m'ont permis d'avoir une vision claire sur le transport de marchandises, j'entretiens de bonne relations avec les fournisseurs et les clients donc je pense qu'il est temps pour travailler à mon compte avec ma propre entreprise...». Alain FAYOLLE confirme : « ...l'expérience permet d'obtenir plus facilement la confiance des partenaires indispensables (clients, fournisseurs et banquiers)... »¹

On peut déduire à partir des données du tableau, que la plupart des enquêtés sont des anciens salariés, qui cherchent à exploiter leur savoir et leurs expériences professionnelles dans la gestion de leurs propres entreprises. Cela signifie que les anciennes activités ont un impact sur la création des micro-entreprises dans le cadre de dispositif de l'ANSEJ. Selon Alain FAYOLLE : « ... Avoir une expérience professionnelle, dans un métier, est un atout essentiel, car il permet de ne pas avoir à tout réinventer et d'éviter les principales chaussetrappes ...La connaissance du métier permet d'avancer plus vite et plus sûrement»².

¹ Alain FAYOLLE, op.cit, P129

² Ibid, P129.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

Tableau N°06 : La répartition des enquêtés selon la situation professionnelle du père

La profession du père	Fréquence	Pourcentage (%)
Retraité	6	50%
Fonctionnaire	3	25%
Commerçant	2	16,66%
Cadre	1	8,33%
Total	12	100%

D'après les données du tableau ci dessus on remarque que les professions des pères des enquêtés sont réparties comme suit :

Les pères retraités (immigrés retraités, et retraités qui ont travaillé au pays.) occupent un taux plus élevé avec 50% . Ces parents ont exercé au fil de leurs carrières plusieurs métiers comme peintre, maçons, électricien ce qui signifie que certains enquêtés ont hérité le savoir faire des parents et ont profité aussi de leurs expériences professionnelles à coté du capital financier pour les entrepreneurs de pères immigrés.

En deuxième lieu, on trouve les pères fonctionnaires dans le secteur privé ou Etatique (comptable, enseignant et administrateur) avec un pourcentage de 25%, ce qui permet à leurs fils de connaître les différentes tâches administratives, et celles de gestions qui peuvent leurs servir de base pour la bonne gestion de leurs futures entreprises. Selon l'enquêté D6 âgé de 33 ans : «...Depuis mon enfance j'aide mon père à la maison quand il faisait des tâches de comptabilité, cela m'a bien servi actuellement pour gérer mon entreprise et même en ce moment c'est lui qui s'occupe de la gestion.».

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

On trouve aussi les pères commerçants avec un pourcentage de 16,66% des enquêtés, qui ont une maîtrise et aptitude de communication avec les clients. L'enquêté J6 souligne : «...Mon père, en tant que commerçant de gros connaît parfaitement se communiquer avec les gents...tout le monde le connaît dans la région, alors je pense que sa peut m'aider moi aussi dans ma nouvelle activité.».

En dernier on trouve un taux de 8,33%, ayant une bonne maîtrise dans cette activité à savoir un héritage assez riche dans le domaine technique qui peut servir leurs fils pour réussir son entreprise.

Les résultats de ce tableau montrent que la profession des parents n'a pas d'influence sur l'engagement de leurs fils vers l'activité entrepreneuriale (création d'entreprise), ce qui s'explique par le recours de ces derniers au dispositif d'aide de l'ANSEJ pour réussir (lancer) leurs projets d'investissement, cela veut dire que les anciennes activités des parents ne sont pas transmises en génération.

Tableau N°07 : La répartition des enquêtés selon l'idée de création.

L'idée de création	Fréquence	Pourcentage (%)
Personnelle	6	50%
Famille	3	25%
Amis	1	8,33%
autres (camarades, voisins)	2	16,66%
Total	12	100%

Suivant les données du tableau ci-dessus, qui représente la répartition des enquêtés selon l'idée de création, on remarque que l'idée d'entreprendre vienne en premier lieu des entrepreneurs eux-mêmes avec un pourcentage de

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

50%. Qui sont motivés par plusieurs raisons à savoir être indépendants dans leur travail, loin de l'autorité des supérieurs hiérarchiques, ce qui fait moins de pression. Gagner aussi plus de profit, bénéficier du dispositif de l'ANSEJ, tel que le confirme l'enquêté I7 âgé de 31 ans créé en 2012 : « c'était mon idée de créer mon entreprise, car j'ai une qualification en plomberie et j'ai voulu profiter de l'aide de l'ANSEJ ».

On trouve aussi la famille comme source d'idée pour les jeunes créateurs avec un pourcentage de 25%, cela explique l'influence du milieu familial sur la trajectoire personnelle de ses membres. L'enquêté H7 âgé de 24ans affirme : « c'est mon père qui m'a encouragé à créer mon entreprise étant donné qu'on dispose d'un local familial, pour ouvrir un atelier de ferronnerie... ».

Ensuite on trouve, un pourcentage de 8,33 représente ceux qui déclarent que l'idée d'entreprendre est venue de leurs amis, tel que le confirme un enquêté âgé de 30Ans qui a créé en 2012 : « c'est un amis à moi qui m'a proposé d'ouvrir un atelier comme il a fait, j'ai suivi son conseil et maintenant j'ai réussi à créer mon entreprise ».

En dernier ceux qui déclarent que c'était l'idée de leurs voisins et camarades avec un taux de 16,66%. Cela est expliqué par les bonnes relations et le partage des mêmes ambitions pour réussir, ce que explique Alain FAYOLLE par : « ...certains amis peuvent être intéressés par le projet au point de vouloir devenir actionnaires ou de souhaiter s'y investir personnellement... »¹ ; un enquêté F7 âgé de 30ans, qui a créé en 2013 : « c'est un voisin à moi qui m'a proposé de créer notre entreprise ensemble, vu que je possède un capital financier considérable et assez d'expériences qui va nous aidera avec la contribution de l'ANSEJ pour lancer notre projet ».

¹ Alain FAYOLLE, op.cit, P203.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

On déduit que l'idée de création trouve son origine chez le jeune promoteur lui-même, vue ses motivations d'être autonome et indépendant dans les situations de travail, ainsi mettre son savoir faire en pratique pour gagner du profit. Ajoutant à cela l'apport et l'encouragement des liens sociaux à savoir la famille, les voisins, les camarades et les amis.

Tableau N°08 : La répartition des enquêtés selon les personnes avec qui abordait les sujets sur l'activité entrepreneuriale (avant d'avoir l'idée de création).

Discussion avant la création	Fréquence	Pourcentage(%)
Amis	7	41,17%
Famille	7	41,17%
Autres (camarades et voisins)	3	17,64%
Total	17	100%

* Le total est supérieur à douze (12) vue la multiplicité des réponses

D'après le tableau ci-dessus on remarque que les jeunes entrepreneurs, avant la création, partagent des sujets sur l'entrepreneuriat avec leurs amis avec un taux de 41,17%, car ils passent la plus part de leur temps ensemble, ils abordent presque tout les sujets d'actualité et ce qui concerne aussi leur avenir et devenir, notamment l'activité entrepreneuriale. De même pour la famille avec un pourcentage de 41,17%, comme le confirme l'enquêté B8 âgés de 31ans : « vu que je ne travaille pas ...alors mon père toujours cherche quoi de neuf sur mon travail et me conseil sur le lancement d'un projet individuel, et voilà comment je suis arrivé...»

En dernier lieu, on trouve les enquêtés qui parlaient avec leurs camarades et voisins avec un pourcentage de 17,64% avant la création de leurs

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

entreprises, ce qui explique l'importance des liens sociaux dans l'échange d'idées, de conseils et de connaissances.

On déduit que les entrepreneurs naissant avant d'avoir l'idée de créer leurs entreprises, ils abordaient souvent des sujets avec leurs liens sociaux forts représentés par la famille et les amis car ils entretiennent entre eux des relations très fortes qui concernent l'avenir de chaque membre. Par contre avec les liens faibles représentés par les camarades et les voisins, vue la distance de ces derniers l'un de l'autre laisse l'échange d'idées circuler avec moins d'intensité.

Tableau N°09 : La répartition des enquêtés selon les raisons de création.

Raisons de création	Fréquence	Pourcentage(%)
Etre autonome, indépendant	6	50%
Le refus du contrat de pré-emploi	4	33,33%
Sortir de la situation du chômage	2	16,66%
Total	12	100%

D'après les données de ce tableau, on constate que la plupart des jeunes créateurs, dont le pourcentage est plus élevé 50%, cherchent plus d'autonomie et d'indépendance vue leurs travail qu'ils exercent sous l'autorité du chef qui contrôle et donne des ordres, comme le confirme un enquêté C9 âgé de 32ans : « je veux travaillé pour mon propre compte sans aucun supérieur ou chef qui me donne des ordres souvent, même je suis arrivé à réaliser plus que je gagne avant...ce qui me permet de satisfaire mes besoins et ceux de ma famille ».

On trouve des enquêtés qui ont créé leurs entreprises pour éviter de ne pas être insérer dans le cadre de pré-emploi avec des salaires bas avec le pourcentage de 33,33%, tel que le confirme un enquêté D8 âgé de

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

28Ans : « être recruter dans le cadre de pré-emploi ce n'est pas une solution, car le salaire est insuffisant, rien qui garantit mon poste de travail,».

En dernier lieu on trouve le taux de 16,66%, qui représente les enquêtés qui ont créé leurs entreprises dans le but de mettre fin à leur situation de chômage, tel que le confirme un enquêté âgé de 30Ans : « j'ai créé mon entreprise pour avoir un emploi stable et pour mettre fin à la situation de chômage que j'ai vécu durant plus de trois (03) ans ».

On analysant les données de ce tableau, on peut déduire que les entrepreneurs naissant créent leurs entreprises pour être autonome et indépendant dans leurs travail, vue les situations qu'ils ont eu avec leurs supérieurs hiérarchiques quant ils étaient des salariés, sans oublier l'indépendance financière par rapport à leurs familles.

Tableau N°10 : La répartition des enquêtés selon les conseils fournies par les différentes personnes pour réussir le projet.

Conseils fournies par	Fréquences	Pourcentage(%)
Famille	6	40%
amis	5	33,33%
Autres (camarades et voisins)	4	26,66%
Total	15	100

***Le total est supérieur à douze (12) vue la multiplicité des réponses.**

A partir des données du tableau ci-dessus, on constate que 40% des enquêtés déclarent que leurs familles lui ont donné des conseils lors de la création de leurs entreprises, ce qui explique le rôle de la famille dans l'encouragement et l'orientation de leurs fils car il s'agit de leur avenir...de même aussi la réussite de la famille. Selon l'enquêté K22 âgé de 32ans «Tout

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

les membres de la famille étaient derrière moi avec leurs conseils et soutien souvent...car ils veulent qu'on construise une grande entreprise familiale.»

Ensuite on trouve les amis avec un pourcentage de 33,33%, signifie que les enquêtés ont trouvé le soutien de leurs amis surtout ceux qui sont dans le domaine ayant d'expériences, ou ceux qui ont créé déjà une entreprise, suite à leur lien relationnel fort qui se traduit par le partage de toutes choses dans leur vie. Comme le confirme l'enquêté F22 âgé de 30ans : « je suis arrivé à créer mon entreprise grâce aux conseils d'un amis, qui m'a beaucoup soutenu et aidé avec son expérience dans le domaine, vraiment on est comme des frères et on partage tout entre nous... ».

En dernier on trouve des enquêtés qui ont eu des conseils de leurs camarades et voisins avec un pourcentage de 26,66%. Ces derniers ont utilisé leurs savoir et connaissances pour donner des conseils aux jeunes créateurs.

On déduit que la famille et les amis sont la première source de soutien en matière de conseils pour les entrepreneurs .Cela explique l'attachement des entrepreneurs à leurs liens serrés car ils sont plus proches d'eux.

Tableau N°11 : La répartition des enquêtés selon les objectifs lors de la création.

Les objectifs	Fréquence	Pourcentage (%)
Gagner plus de profit et réussir dans la vie.	7	43,75%
Mettre en pratique les connaissances acquises	5	31,25%
Avoir une marque dans le marché	4	25%
Total	16	100%

*Le total est supérieur à douze (12) vue la multiplicité des réponses.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

Suivant les données du tableau ci-dessus, on remarque que la plupart des enquêtés, avec le taux de 43,75%, créent leurs entreprises dans l'objectif de gagner plus de profit, qui permet d'assurer une stabilité au travail afin de satisfaire leurs besoins ainsi que ceux de leurs familles, comme le confirme un enquêté G19 âgé de 32ans : « j'ai créé mon entreprise car je veux être stable dans mon travail pour satisfaire mes besoins économiques, et d'aider ma famille ».

En deuxième lieu, un taux de 31,25%, pour les enquêtés qui veulent mettre en pratique leurs connaissances acquises au cours de leurs formation afin de concrétiser sur le terrain leurs idées en projets .Tel que le confirme l'enquêté E19 âgé de 35ans : « j'ai créé une entreprise de bâtiment et travaux publique qui correspond à ma formation en génie civil, cela me permet de mettre en pratique mon bagage théorique acquis durant ma formation sur le terrain, pour réussir ma carrière professionnelle.».

En dernier lieu, on trouve des enquêtés qui veulent s'imposer dans la société et avoir une image de marque sur le marché avec un pourcentage de 25%, comme le confirme un enquêté âgé de 32ans : « je vaudrai créer une entreprise qui sera connue au niveau local et à l'échelle nationale, avec des produits de bonne qualité pour satisfaire les clients ».

On déduit que la plupart des enquêtés à travers la création d'entreprise, cherchent plus de profit pour garantir leurs vie et celle de leurs famille, en peut dire que l'entrepreneur ne pense pas seulement à son avenir mais à celui de sa famille aussi. « Les économistes ont mis l'accent essentiellement sur le rôle économique de l'entrepreneur dans la société, l'entrepreneur est

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

considéré dans les études économiques comme acteur producteur, innovateur en quête d'affaires, de profit et de puissance économique »¹

Quant à Max WEBER, « l'entrepreneur est la figure sociale centrale des sociétés capitaliste tourné vers l'innovation et le risque... »²

Tableau N°12 : La répartition des enquêtés selon la résolution des difficultés rencontrées.

la résolution des difficultés	Fréquence	Pourcentage(%)
Le recours aux réseaux sociaux	7	58,33%
Solutions Personnelles	5	41,66%
Total	12	100%

Selon les données de tableau ci-dessus on remarque que :

La plupart des enquêtés font recours aux réseaux sociaux pour résoudre leurs problèmes et difficultés avec un pourcentage de 58,33%, notamment leurs familles et amis qui ont des relations et des connaissances avec d'autres gens qui peuvent apporter l'aide, tel le confirme un enquêté âgé de 31ans : « c'est mon frère qui connaît un fonctionnaire dans une administration qui m'a rendu un service de suivi de mon dossier d'assurance...car ce dossier a tardé avant...». Alain FAYOLLE souligne que les relations amicales jouent un rôle important : « les amis peuvent utiliser leurs propres réseaux pour faire gagner du temps, ouvrir des portes ou faciliter l'accès à des informations³ ».

¹ Marie piérre, COZALS Ferre et ROSSE Patricia, op.cit, P31.

² LEBARON Frédéric, op.cit, P55.

³ FAYOLLE Alain, op.cit, P202.

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

En deuxième et dernier lieu, on trouve ceux qui ont résolu leurs problèmes eux même avec un taux de 41,66%, ce qui affirme la volonté de ces entrepreneurs à créer leurs entreprises et d'atteindre leurs objectifs, comme le souligne l'enquêté G21 âgé de 32Ans : « J'ai pu régler les problèmes rencontrés par la patience et le courage en suivant toutes les étapes pour créer mon entreprises malgré la durée... ».

On peut déduire que les entrepreneurs comptent sur leurs réseaux sociaux pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent, car ils entretiennent des relations avec différentes personnes que ce soit leurs amis ou famille, ce qui explique l'impact positif des liens sociaux dans la vie de chaque individu

Tableau N°13 : La répartition des enquêtés selon les personnes ayant contribués au processus de création

Personnes ayant contribué	Fréquence	Pourcentage(%)
Parent	7	58,33%
Frères et sœur	3	25%
Autres	2	16,66%
Total	12	100%

D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que la plupart des parents des enquêtés ont contribué dans création de l'entreprise de leurs fils, avec un pourcentage de 58,33%. Cela explique la volonté des parents de voir leurs fils réussissent leurs vie, garantir dans leurs avenir et sans oublier que la plupart des pères des enquêtés sont des retraités alors ils possèdent un capital financier pour aider leurs fils, selon l'enquêté D22 âgé de 33Ans : « mon père est retraité alors son capital financier l'a mit à ma disposition pour m'aider à monter mon projet».

Section 1: présentation et analyse des données de la première hypothèse.

Les frères et sœurs représentent 25% avec une fréquence de (03), en matière de contribution à la création d'entreprise. Ils ont joué un rôle important pour aider leurs frères, tel que le confirme l'enquêté E22 âgé de 35Ans : « mon frère m'a beaucoup aidé surtout en ce qui concerne la paperasse car il travaille dans l'administration, alors il connaît toutes les procédures ».

On observe en dernier, la contribution des autres avec un pourcentage de 16,66%, qui veut dire la contribution des voisins et des camarades dans le lancement de l'entreprise.

On déduit que les liens forts à savoir la famille (parent, frères et sœurs) représentent la source de soutien et d'encouragement pour les jeunes créateurs d'entreprises afin de réussir leur avenir et leur carrière entrepreneuriale, cela explique l'attachement des membres de la famille entre eux.

1-Présentation et analyse de la deuxième hypothèse

Tableau N° 14 : la répartition des enquêtés selon la connaissance du dispositif de l'ANSEJ avant de s'engager dans la création de leurs entreprises.

La connaissance du dispositif	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	10	83,33%
Non	2	16,66%
Total	12	100%

D'après les données de ce tableau ci-dessus :

On constate qu'un pourcentage élevé 83,33% des enquêtés ont pris des connaissances et d'informations sur le dispositif de l'ANSEJ avant la création de leurs entreprises, cela explique que le dispositif a connu depuis sa création une bonne image grâce à sa médiatisation, vue le nombre important des jeunes qui ont bénéficié de son soutien. L'enquêté I24 âgé de 30ans nous a dit: « oui... j'ai connu le dispositif de l'ANSEJ avant de créer mon entreprise car y a beaucoup d'amis qui ont bénéficié avant moi...».

Tandis que, un taux de 16,66% d'enquêtés déclarent qu'ils n'ont pas eu assez d'informations précises sur le dispositif de l'ANSEJ avant de s'engager à créer leurs entreprises. Ce qui signifie le recours de ces derniers au dispositif d'ANSEJ uniquement dans le besoin.

On déduit que les enquêtés connaissaient les différents dispositifs d'aides et de soutien pour la création des micro-entreprises, cela est expliqué par l'histoire réussie présentée par médias pour l'ANSEJ comme une bonne opportunité pour se lancer dans les affaires.

Tableau N°15 : les raisons qui ont poussées les entrepreneurs à choisir l'ANSEJ.

Les raison du choix de l'ANSEJ	Fréquence	Pourcentage (%)
Par rapport à son financement	7	26,92%
Par rapport à l'âge des entrepreneurs	6	23,07%
Le plus médiatisé	5	19,23%
Par rapport à la durée du remboursement	4	15,38%
Par rapport à l'apport personnel	4	15,38%
Total	26	100%

***Le total est supérieur à douze (12) vue la multiplicité des réponses.**

Suivant les données de ce tableau on remarque que la majorité des enquêtés avec un pourcentage de 26,92%, ont choisit le dispositif de l'ANSEJ à cause de son financement qui peut aller jusqu'à deux (02) milliards. Aussi le financement peut être mixte ou bien triangulaire selon le choix du promoteur, contrairement au financement des autres dispositifs (ANGEM, CNAC, ANDI), qui est du caractère mixte.

Ensuite on trouve un taux de 23,07%, pour ceux qui ont choisit l'ANSEJ par rapport à leur âge qui ne dépasse pas 35ans, c'est-à-dire que l'ANSEJ est un organisme qui favorise la création d'entreprise chez les jeunes catégories.

On trouve aussi ceux qui ont choisit l'ANSEJ vue sa médiatisation avec un pourcentage de 19,23%, ils entendent souvent parler du dispositif de l'ANSEJ comme un choix de carrière réussit. Comme le confirme l'enquête K29 âgé de 29ans : « j'entends toujours parler sur l'ANSEJ soit dans les journaux ou à la télé, même dans la rue c'est tout le monde qui parlent de l'ANSEJ...alors je me suis déplacé à l'antenne de l'ANSEJ de la région de Bejaia afin de me renseigner... ».

En dernier le taux de 15,38%, pour ceux qui ont choisit l'ANSEJ par rapport à la durée du remboursement, et ceux qui l'ont choisit aussi par rapport à l'apport personnel du promoteur.

On peut déduire que la majorité des entrepreneurs ont choisit le dispositif de l'ANSEJ en raison de son financement d'un coté et d'un autre coté pour les autres avantages qu'il fournit aux jeunes créateurs pour réussir leurs entreprises.

Tableau N° 16: la répartition des enquêtés selon le choix du secteur d'activité.

Le choix du secteur d'activité	Fréquence	Pourcentage (%)
Personnel	8	66,66%
ANSEJ	3	25%
Famille	1	8,33%
Total	12	100%

En fonction des données du tableau ci-dessus on constate que le choix du secteur d'activité est déterminé par les promoteurs eux même avec un taux élevé soit 66,66%, ce choix est fait selon la formation initiale des enquêtés et leurs expériences professionnelles dans le domaine. L'enquête B28 âgé de

31ans, créé son entreprise en 2011 souligne: «Je suis un master en génie civil, j'ai travaillé dans un bureau d'études de génie civil pour deux ans...cela m'a permis de continuer dans le même domaine d'activité en créant mon entreprise.»

En deuxième lieu, on trouve ceux qui ont choisi leur secteur d'activité en collaboration avec la direction de l'ANSEJ, c'est-à-dire que les enquêtés ont suivi les conseils et les orientations fournies par l'ANSEJ.

En dernier lieu on trouve la famille avec 8,33%, qui a orienté le jeune promoteur à choisir son secteur d'activité suite à la disposition de cette dernière de moyens financiers et matériels.

On déduit que le choix du secteur d'activité des entrepreneurs, reste un choix personnel dont les jeunes créateurs prennent en considération leurs formations initiales et leurs expériences professionnelles. Mais l'apport des services de l'ANSEJ en matière d'orientation reste pertinent dans la mesure où il met à la disposition des jeunes un accès facile aux informations dont ils ont besoin.

Tableau N° 17 : La répartition des enquêtés selon l'étude du projet auprès de l'ANSEJ.

L'étude réelle du projet	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	08	66,66%
Non	04	33,33%
Total	12	100

D'après les données de tableau ci-dessus, on constate que la plupart des jeunes créateurs avec un taux de 66,66% soulignent l'absence d'une étude réelle pour leurs projets, comme le confirme l'enquêté D29 âgé de 32ans en

bougeant sa tête quand on a lui posé cette question : «...Une étude réelle ?...je ne pense pas...c'est juste des formalités administratives, y a toujours des fiches à remplir en changeant juste des données personnelles des demandeurs et leurs activités, alors elles sont des études comparatives ...».

Alors que quatre enquêtés avec un pourcentage de 33,33% déclarent la présence d'une étude réelle des projets au sein de la direction de l'ANSEJ.

Selon les propos des enquêtés, on déduit l'absence des études réelles de projets des demandeurs dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, ce qui explique par la forte pression des demandeurs vue leurs nombre qui est toujours en hausse.

Tableau N° 18: L'influence de l'existence ou non du dispositif de l'ANSEJ dans la création de l'entreprise.

Le non existence de l'ANSEJ	Fréquence	Pourcentage(%)
Oui	10	83,33%
Non	02	16,66%
total	12	100%

On remarque à partir des données de ce tableau, que 83,33% , déclarent que sans l'aide de l'ANSEJ ils n'arriveraient pas à créer leurs entreprises, et pour eux c'est grâce à l'ANSEJ qu'ils ont réalisé leurs projets d'investissement, comme le confirme un enquêté âgé de 35Ans : « sans l'ANSEJ je n'arriverai pas à créer une entreprise...car je ne dispose pas du capital financier qu'il faut ».

En deuxième et dernier lieu, un pourcentage de 25%, déclarent que même si l'ANSEJ n'existée pas ils vont arriver à créer une entreprise car leurs pères étaient des anciens immigrés auxquels ils vont solliciter de l'aide.

On peut déduire que l'Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), encourage les jeunes à créer leurs entreprises on leurs procurant l'accompagnement et le soutien nécessaire (capital financier, informations,...etc.) pour réussir leurs projets d'investissement.

Tableau N° 19: La répartition des enquêtés selon leurs attitudes à l'égard du dispositif de l'ANSEJ.

Attitude	Fréquence	Pourcentage (%)
Négative	9	75%
Positive	3	25%
Total	12	100%

D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que la plupart des enquêtés ont une attitude négative avec un pourcentage de 75% dont la fréquence est de (09), ils qualifient le dispositif de l'ANSEJ de décourageant car pour eux ce dispositif offre un matériel uniquement, comme il est difficile d'accéder à ce financement à cause de la lourdeur administrative et la difficulté d'accès au crédit.

En outre, ceux qui ont une attitude positive du dispositif de l'ANSEJ avec un pourcentage de 25% dont la fréquence est de (03), ainsi ils déclarent que c'est un organisme encourageant pour ceux qui veulent réussir leur avenir, comme le confirme l'enquêté A34 âgé de 31ans : « ...l'ANSEJ est une opportunité qu'il faut saisir et profiter de ses avantages et soutien... ».

On déduit que la plupart des enquêtés ne sont pas satisfait du dispositif de l'ANSEJ, vu les obstacles qu'ils ont rencontré lors de la création de leurs entreprises, notamment la lourdeur administrative, la difficulté d'accès au crédit. Selon le Global monitor Entrepreneurship (GEM) : les banques Algériennes ne sont pas adaptées au contexte de l'économie du marché, elles

Section N 02 : présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse

refusent de financer tous les projets tels qu'ils sont proposés par leurs porteurs.¹ Pour cela il faut améliorer le service, on identifiant les lacunes et les manques que les jeunes rencontrent pour apporter les correctifs nécessaire.

¹ Abderrahmane ABEDOU, Ahmed BOUYACOUB, Hamid KHERBACHI, *op.cit*, P114.

2- résultats et analyses des deux hypothèses

Les résultats obtenus, à travers notre enquête, ne peuvent pas être généralisées sur tous les entrepreneurs Algérien, car il s'agit d'un cas spécifique constitué de douze (12) entrepreneurs dans la région de Bejaia, qui ont créé leurs entreprises dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ au cours des trois (03) dernières années.

L'analyse et l'interprétation du discours des interviewés, nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

L'entourage social des entrepreneurs interrogés a joué un rôle important, dans la mesure où il a contribué à la transmission d'informations utiles et bénéfiques au profit des jeunes créateurs ; on a constaté aussi, que la majorité des enquêtés insistent sur l'idée que leurs relations sociales, particulièrement avec leurs familles et amis, ont soutenu leurs projets dès son début par la procuration de conseils et d'aide précieuse, notamment l'aide financière, matérielle et morale.

A la lumière des propos de l'ensemble des enquêtés, on a déduit qu'il y a un attachement de ces derniers à leurs liens forts car ils entretiennent des relations plus fréquentes avec leurs amis et famille, avec une densité émotionnelle très importante.

La majorité des enquêtés jugent négativement le dispositif de l'ANSEJ, qui est traduit par le manque de suivi des projets et d'un accompagnement réel.

Les enquêtés ont révélé qu'ils ont eu beaucoup de difficultés lors de la création de leurs entreprises, notamment les contraintes administratives qui se manifestent à travers la nature des règles formelles et les dossiers exigés par les services de l'ANSEJ, ainsi que les obstacles liés à l'accès au financement.

En conclusion, on déduit que les liens sociaux (liens forts et liens faibles) jouent un rôle important dans le choix d'une carrière entrepreneuriale chez les jeunes créateurs, dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ de Bejaia ; ce qui s'explique par la contribution de l'environnement social des entrepreneurs à savoir : la famille, leurs amis, leurs relations personnelles et professionnelles avant, pendant et après l'acte entrepreneurial afin de réussir ce choix.

L'entrepreneuriat est un domaine qui intéresse beaucoup de jeunes, mais le manque d'orientation et la lourdeur des procédures administratives dans le cadre de dispositif d'ANSEJ, rendent la création d'entreprise un acte difficile à réaliser, suite aux difficultés que rencontrent les jeunes au fil de leur chemin ce qui défavorise l'émergence de l'esprit d'entreprendre.

Conclusion

Conclusion

A travers l'analyse des résultats de notre enquête, nous avons parvenus à la conclusion suivante :

Les liens sociaux, que représentent les liens forts (qu'on peut appeler aussi serrés) à savoir la famille et les amis et les liens faibles représentés par les camarades et voisins...etc, constituent un facteur motivant et incitant à la création d'entreprises chez les jeunes.

Par ailleurs, les entrepreneurs naissants sont confrontés à une multitude de difficultés qui ne peuvent pas franchir seuls et auxquels les liens sociaux constituent une source de conseil, d'encouragement et d'aide, notamment l'aide financière, matérielle et morale.

Le manque d'accompagnement et de suivie par l'Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) est dû principalement à la forte demande sur cette dernière, ce qui empêche de fournir un service de qualité qui répond à tous les attentes et exigences des promoteurs. Mais pour assurer la réussite et la survie des entreprises créées, des efforts doivent être effectués pour accompagner et suivre les jeunes promoteurs surtout dans leurs débuts d'activités.

A fin de promouvoir l'activité entrepreneuriale et de faire émerger une culture entrepreneuriale, les efforts doivent être multipliés à tout les niveaux ; Etat, structure d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises et les universités,...etc.

Liste
Bibliographique

Ouvrages sur le thème :

- 1- ABEDOU Abderrahmane, BOUYACOUB Ahmed, KHERBACHI Hamid, **l'entrepreneuriat en Algérie 2011**, Global Entrepreneurship Monitor(GEM) ; Janvier2013
- 2- FAYOLLE Alain, **introduction à l'entrepreneuriat**, DUNOD, Paris, 2005.
- 3- HERNANDEZ Emile-Michel, **le processus entrepreneurial : vers un model stratégique d'entrepreneuriat**, L'Harmattan, France, 1999.
- 4- MARIE Pierre, COZALS Ferre et ROSS Patricia, **Élément de la psychologie sociale**, éd Armand Colin, Paris.
- 5- pierre-André, Michel MARCHESNAY, **l'entrepreneuriat**, ECONOMICA, paris, Janvier 1996
- 6- MERCKLE Pierre, **la sociologie des réseaux**, la Découverte & Syros, Paris, 2004
- 7- VERSTRAET Thierry et autres, **Histoire d'entreprendre**, éd EMS, Paris, 2000.

Ouvrages de méthodologie :

- 1- Aktouf Omar, **Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations. Introduction à la démarche classique et une critique**, Presse de l'université du Québec, 1987.
- 2- DEPELTEAU François, **la démarche d'une recherche en science humaines ;de la question de départ à la communication des résultats**, De Boeck, Bruxelles, 2000.
- 3- GRAWITZ Madeline, **Méthodes des sciences sociales**, 11^{ème} éd, Dalloz, paris, 2001.
- 4- GUIDERE Mathieu, **méthodologie de la recherche**, Ellipses, Paris, 2004.

- 5- ANGERS Mauris, **initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, université Casbah, Alger.

Les revues :

- 1- Annane. S L'emploi et l'insertion en Algérie, Actes du colloque international sur la question de l'emploi, **CREAD**, 26-28 juin 2004.
- 2- DANY Françoise, **Cadre entrepreneurial : Mythes et Réalités**, les cahiers du GRD CADRES, actes de la journée du 06 juin 2002, Paris, 2002.
- 3- ASSALA Khalil, **PME en Algérie : de la création à la mondialisation**, 8^e congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, France
- 4- BOUDABOUS Sami, **l'intention entrepreneuriale des jeunes diplômés**, Revue Libanaise de Gestion et d'Economie, N° 6, 2011, Tunisie.
- 5- Revue Economie et Management. PME et compétitivité en Algérie, 2009
- 6- MUNETTE Mohamed Saïb, **Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle?** CREAD, Alger, 2013.

Thèse :

- 1- TOUNES Azzedine, **l'intention entrepreneuriale : Une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE**, thèse de doctorat, Rouen(France), décembre2003.

Dictionnaire :

- 1- BEITONE Alain et HEMDANE Estelle, **La définition de l'entreprise dans les manuels de sciences économiques et sociales en classe de seconde**, Skholê, Paris, 2005.
- 2- ALAIN Bruno, **dictionnaire d'économie et sciences sociales**, paris, 2005.
- 3- Dictionnaire de français **Larousse**, Maury, Paris, 2008.
- 4- LEBARON Frédéric, **la sociologie de A à Z: 250 mots pour comprendre**, Dunod, Paris, 2009.
- 5- HENRI Mahé de Boislandelle, **Dictionnaire de gestion**, Edition economica, Paris, 1998.
- 6- RODOLPHE Blaise, **dictionnaire d'économie et des sciences sociales**, Ellipses, Paris.

Journaux :

- 1- BENYOUNES Amara, ministre du développement productif et de la Promotion de l'investissement. Dans une interview accordée à "**Jeune Afrique**", vendredi 27 décembre 2013.
- 2- **El Wantan économie** N° 3 du 14 au 20 mars 2005.
- 3- **Liberté économie** N° 144 du 3-9 octobre 2001.

Décret législatif :

- 1- Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.
- 2- Loi n°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (P.M.E)

Site web :

- 1- <http://algerie.wordpress.com/category/ansej/> .
- 2- <http://www.liberte-algerie.com/algerie-profonde/plus-de-3-000-projets-finances-en-2012-ansej-debejaia-184824>

- 3- **http://edutechwiki.unige.ch/fr/Th%C3%A9orie_de_l%E2%80%99action_raisonn%C3%A9e**
- 4- **www.mincommerce.gov.dz/guidactcom/formjurd.pdf**

Annexes

Guide d'entretien :

-Les données socioprofessionnelles sur l'entrepreneur :

- 1- Quel est votre âge ?
- 2- Genre ?
- 3- Quel est votre niveau d'instruction ?
- 4- Quelle est votre situation matrimoniale ?
- 5- Quelle était votre situation avant de créer votre entreprise ?
- 6- Avez-vous travaillé déjà avant la création de votre entreprise ? Si oui, quel est le poste occupé ? Pour combien de temps ?
- 7- Quelle était votre formation avant de créer votre entreprise ?

-Questions sur l'entreprise :

- 1- Quelle est la date de création de votre entreprise ?
- 2- Quel est le statut juridique de votre entreprise ?
- 3- Quelle est l'activité de votre entreprise ?
- 4- Quel est le nombre de vos salariés ? (s'il y a lieu).

-Question liées à l'influence des liens sociaux sur la création d'entreprise ?

- 1- Avant de créer votre entreprise, est ce que vous abordez des sujets sur l'activité entrepreneuriale ? Si oui, avec quelles personnes ?
- 2- Comment avez-vous eu l'idée de créer votre entreprise ?
- 3- Quelle était la raison la plus importante pour créer votre entreprise ?
- 4- Quel est le niveau d'instruction de votre père ?
- 5- Y a-t-il des entrepreneurs dans votre famille qui sont en activité depuis des années ?
- 6- Connaissez-vous quelqu'un qui a créé une entreprise au cours de ces deux (02) dernières années ?
- 7- Quelles sont les personnes qui vous ont donné des conseils pour réussir votre projet ?

- 8- Quel était vos objectifs lors de la création ?
- 9- Avez-vous effectué une étude de marché avant le lancement de votre projet ? Si oui, comment ?
- 10- Avez-vous rencontré des difficultés lors de la création de votre entreprise ? Si oui, comment vous les avez résolues ?
- 11- Est-ce que les membres de votre famille ont contribué dans le processus de création de votre entreprise ? Si oui, qui sont ?
- 12- Avez-vous eu un soutien financier ou matériel de la part des membres de la famille (parents), proches ou associés avant le lancement de votre entreprise ?

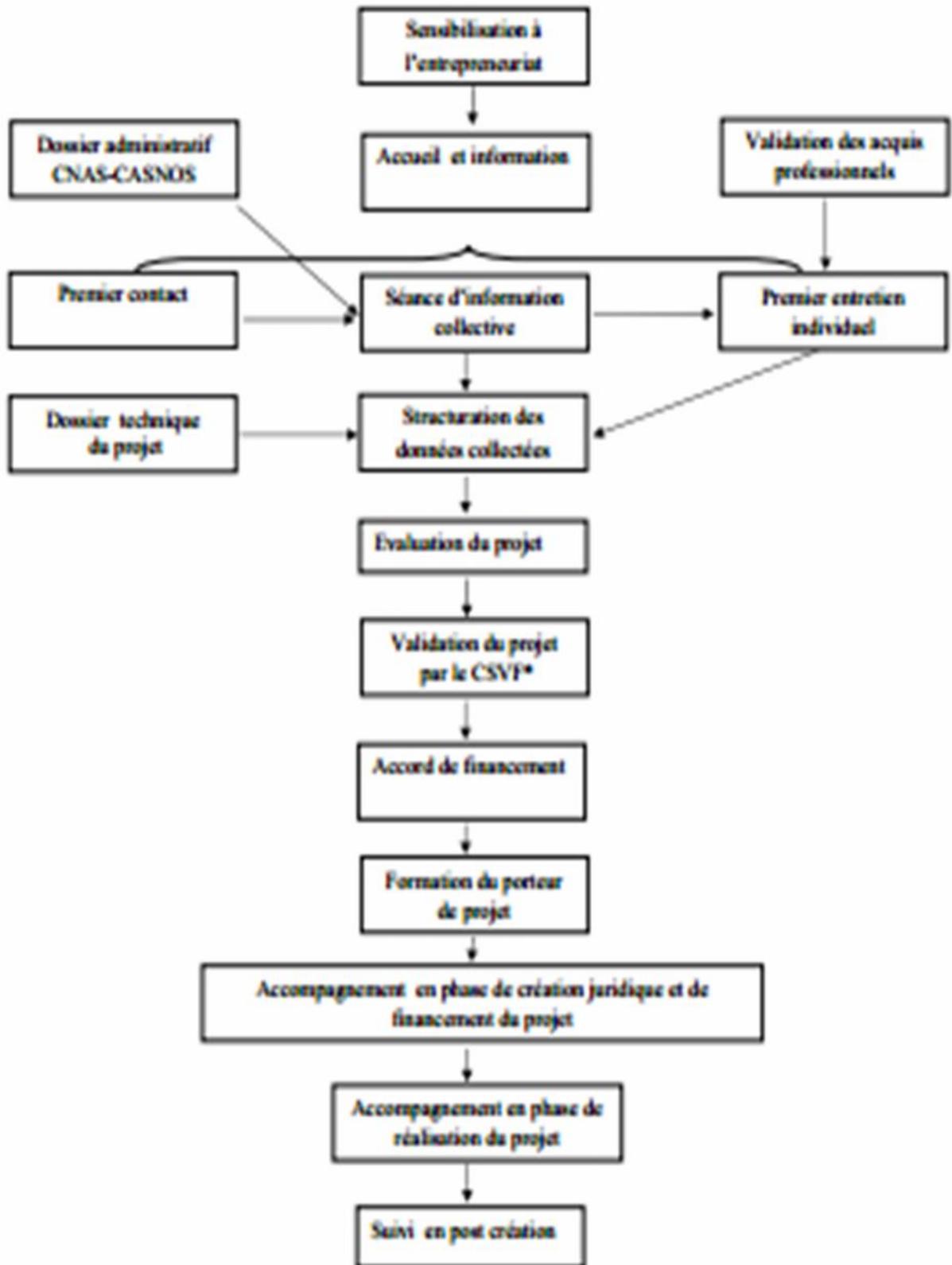
IV Questions liées à l'influence de l'ANSEJ (dispositif d'aide) sur l'émergence de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes créateurs :

- 1- Connaissez-vous le dispositif de l'ANSEJ avant de vous engager dans la création de votre entreprise ?
- 2- Comment vous êtes arrivés de vous rapprocher de l'organisme d'aide ?
- 3- Pour quoi avez-vous choisit exactement le soutien du dispositif de l'ANSEJ lors de votre création ?
- 4- Comment trouvez-vous l'accueil et les premières informations fournies par l'organisme de l'ANSEJ et ses différents services ?
- 5- Le choix du secteur d'activité a été déterminé en fonction de quoi ? Quel est le rôle de l'organisme d'ANSEJ pour vous orientez ?
- 6- Est-ce que il y a une étude réelle des projets auprès de l'ANSEJ ?
- 7- Comment vous jugez la procédure poursuivie lors de la création de votre entreprise dans le cadre de l'ANSEJ ? Expliquez-nous cette procédure.
- 8- Y a-t-il des entrepreneurs que vous connaissez et qui ont remboursés déjà leurs dettes ? Vous êtes dans quelles étapes dans le remboursement de vos dettes ?
- 9- Que proposez-vous à l'ANSEJ pour améliorer ses prestations ?
- 10- Si le soutien du dispositif ANSEJ n'existait pas pensez-vous à la création de votre entreprise ?
- 11- Quelle est votre attitude sur le soutien d'aide à la création d'entreprise dans le cadre de l'ANSEJ ?

**Annexe N°02 : Répartition de projets financés au niveau de l'ANSEJ
par sexe du gérant du 01/01/2012 au 31/12/2013 au niveau de la wilaya
de Bejaia**

Secteur	Nombre de micro entreprise financées	Nombre d'emplois correspondant	Masculin	Féminin	taux
Service	752	1428	610	142	18,88%
Artisanat	227	512	199	28	12,33%
Agriculture	100	174	95	5	5,00%
Transport frigorifique	130	175	126	4	
Transport marchandises	1893	2661	1854	39	2,06%
Transport de voyageurs	37	60	37	0	0,00%
Industrie	122	314	92	30	24,59%
BYPH	740	1760	737	3	0,41%
Pêche	0	0	0	0	
Profession libérale	64	117	38	26	40,63%
Maintenance	5	18	5	0	
Hydraulique	26	96	25	1	3,85%
Total	4096	7315	3818	278	6,79%

Annexe N°03 : Les étapes de l'accompagnement en phase de création :



*CSVF : Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets.